



Revue de direction de la
Table ronde de la jeunesse
sur l'environnement
d'Environnement Canada

(POR-227-05)

RAPPORT FINAL

Présenté à :

Stéphanie Beaugard
Gestionnaire
Éducation à l'environnement et programmes jeunesse
Environnement Canada
70, rue Crémazie
7^e étage, bureau 7174
Gatineau (Québec)
K1A 0H3

This report is available in the other official language.

LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.

20 septembre 2006

LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS

Bureau d'Ottawa
99, rue Metcalfe, pièce 1100
Ottawa (Ontario)
K1P 6L7
Téléphone : (613) 235 7215
Télécopieur : (613) 235 8498
Courriel : pobox@ekos.com

Bureau de Toronto
480, avenue University, pièce 1006
Toronto (Ontario)
M5G 1V2
Téléphone : (416) 598 8002
Télécopieur : (416) 598 2543
Courriel : toronto@ekos.com

Bureau d'Edmonton
9925, 109^e rue N.-O., pièce 606
Edmonton (Alberta)
T5K 2J8
Téléphone : (780) 408 5225
Télécopieur : (780) 408 5233
Courriel : edmonton@ekos.com

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	v
1. Aperçu général.....	1
1.1 Vue d'ensemble.....	1
1.2 La Table ronde de la jeunesse sur l'environnement	3
1.3 Enjeux et objectifs de la revue de direction.....	9
1.4 Organisation du rapport.....	10
2. Méthodologie	11
2.1 Aperçu de l'approche.....	11
2.2 Examen de la documentation.....	11
2.3 Entrevues avec des personnes-ressources.....	13
2.4 Séance de travail avec des gestionnaires d'EC	14
2.5 Analyse et rapports	15
3. Observations	17
3.1 Rôle et importance de la consultation des jeunes	17
3.2 Effet de la non-consultation des jeunes.....	18
3.3 Perception de la pertinence, des avantages et de l'efficacité de la TRJE	19
3.4 Points forts et points faibles de la TRJE	21
3.5 Améliorations à apporter à la TRJE	23
3.6 Gestion de la TRJE	26
3.7 Avenir de la TRJE.....	27
3.8 Bienfaits et défis de la consultation des jeunes.....	28
3.9 Pratiques exemplaires et caractéristiques d'un mécanisme idéal de consultation des jeunes.....	32
3.10 Mécanismes de rechange pour la consultation des jeunes.....	36
4. Conclusions et recommandations.....	41
4.1 Efficacité de la TRJE.....	41
4.2 Améliorations à apporter à la TRJE	42
4.3 Rôle de la TRJE.....	43
4.4 Recommandations.....	44

ANNEXE A : Guides d'entrevue

SOMMAIRE

Vue d'ensemble

La Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE) a été créée en 1997 par l'ancien ministre fédéral de l'Environnement, Sergio Marchi. Elle avait initialement pour mandat de « faire participer les jeunes à l'élaboration de la politique environnementale et conseiller le ministère et le ministre sur les moyens à prendre pour accroître la participation des jeunes à des mesures environnementales à l'échelle communautaire, nationale et internationale »¹. Elle constitue un organisme consultatif dynamique et non partisan qui rassemble des jeunes Canadiens et Canadiennes de diverses régions et cultures et ayant un bagage scolaire et linguistique différent pour leur permettre de s'informer davantage des enjeux et des initiatives courantes d'Environnement Canada, leur donner l'occasion de partager les idées et les expériences qui ont cours dans leurs régions respectives et pour qu'Environnement Canada (EC) puisse tenir compte de l'avis des jeunes Canadiens et Canadiennes dans l'élaboration de ses programmes et de ses politiques et se fasse conseiller sur les façons de rendre ces programmes plus accessibles aux jeunes. Les membres de la Table ronde recommandent aussi à EC des façons de rejoindre l'ensemble des jeunes et lui fournissent des avis touchant les enjeux environnementaux qui les préoccupent, eux et leurs pairs. La Table ronde fonctionne par voie de consensus et cherche à contribuer de manière positive au mandat d'Environnement Canada qui consiste à améliorer la qualité de l'environnement dans l'intérêt de tous les Canadiens. La TRJE est un programme d'EC dont le mandat évolue en fonction des besoins du ministère. Par conséquent, le mandat de la TRJE sera analysé et révisé en tenant compte des observations issues de la présente étude.

Enjeux et objectifs de la revue de direction

La revue de direction avait trois objectifs majeurs. Il s'agissait en premier lieu d'évaluer l'efficacité de la TRJE, c'est-à-dire, d'établir si elle répond toujours aux buts généraux du ministère. Plus précisément, il s'agissait de savoir si la TRJE contribue au Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement (CCDE). L'un des éléments clés du CCDE est le Pilier éducation et engagement, un outil permettant au CCDE de produire des résultats. Ce pilier vise à se prévaloir du pouvoir de l'éducation pour influencer les comportements individuels et accroître les connaissances environnementales des Canadiens afin qu'ils prennent des décisions plus durables².

¹ Communiqué, Annonce de la création de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement, 22 avril 1997.

² Le Réseau canadien de l'environnement (2005). *Le Pilier éducation et engagement du CCDE*. En ligne : http://www.cen-rce.org/eng/projects/Desd/relevant_documents/Education_engagement_pillar_cesf.pdf

L'étude devait, en deuxième lieu, envisager certaines améliorations à apporter à la gestion de la TRJE de manière à remplir les objectifs du ministère touchant la sensibilisation et la mobilisation des jeunes. L'option visant à remplacer la TRJE par un mécanisme plus efficace pour rejoindre les jeunes Canadiens et Canadiennes a aussi été étudiée en profondeur.

En troisième lieu, le ministère met présentement au point sa Stratégie éducation et engagement qui comporte un volet jeunesse. Par conséquent, il a aussi été question des divers rôles que la TRJE pourrait jouer en vertu de cette stratégie lors de la séance de travail avec des gestionnaires d'EC qui s'est tenue dans le cadre de la revue de direction.

Méthodologie

La méthodologie employée pour la revue de la TRJE comprenait les trois principaux instruments qualitatifs suivants :

- un examen de la documentation;
- 40 entrevues avec des personnes-ressources provenant de cinq groupes de répondants dont des employés d'EC, d'anciens membres de la TRJE, d'anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE, des représentants d'autres ministères fédéraux et des représentants d'organisations non gouvernementales qui travaillent avec des jeunes ou sont dirigées par des jeunes;
- une séance de travail en compagnie de huit gestionnaires d'EC.

Ces instruments ont permis de recueillir l'information nécessaire en vue de remplir les objectifs de l'étude. L'examen de la documentation a fourni des renseignements de base au sujet de la Table ronde (utiles à l'interprétation des résultats) ainsi que de l'information sur d'autres initiatives de consultation ou de mobilisation des jeunes. Les entrevues avec des personnes-ressources ont permis de bien saisir les points de vue des personnes chargées de la prestation, de l'administration et de la direction de la TRJE, de même que les points de vue de spécialistes de l'extérieur. La séance de travail a donné aux gestionnaires d'EC qui s'occupent de la consultation des jeunes ou qui s'y intéressent l'occasion de discuter en profondeur de la TRJE, de ses orientations possibles, d'autres approches en matière de consultation et de participation des jeunes, ainsi que de mettre à l'épreuve des idées nouvelles ressorties de la présente étude.

Observations et conclusions

Efficacité de la TRJE

Les faits et témoignages découlant de la revue de direction montrent que la TRJE a fait du progrès dans l'accomplissement de son mandat; cependant, le manque de sensibilisation à la Table ronde et sa sous-utilisation au sein d'EC ont réduit son efficacité. La TRJE a permis d'accroître la participation des jeunes à l'élaboration des programmes d'EC et leurs interventions à cet égard. De même, la Table ronde a

constitué une source d'identification de jeunes participants en vue des événements et activités organisés par le ministère et le cabinet du ministre, et beaucoup de ses membres ont pris part à des événements nationaux et internationaux. Il y a peu d'indices permettant d'établir dans quelle mesure la TRJE tient le ministère informé des actions posées par les jeunes en faveur de l'environnement et du développement durable et lui procure des conseils sur les moyens à prendre pour élargir son public composé de jeunes.

Les observations permettent de confirmer que la TRJE soutient le travail du Pilier éducation et engagement, élément clé du CCDE du ministère. En particulier, tout indique que le travail de la Table ronde a renforcé la sensibilisation et la participation des membres aux enjeux environnementaux. Il est permis d'affirmer que la TRJE appuie le travail du Pilier éducation et engagement qui consiste à mieux informer les Canadiens et Canadiennes sur l'environnement et à entraîner ainsi la prise de décisions favorables à sa viabilité.

Certains faits découlant de la revue de direction portent à croire que le manque de sensibilisation à la TRJE au sein d'EC, sa sous-utilisation de même que quelques faiblesses opérationnelles ont réduit l'efficacité de la Table ronde. Les personnes interrogées sont majoritairement d'avis que la sensibilisation à la TRJE est faible à EC; cependant, les groupes de personnes-ressources divergent d'opinion quant à savoir comment la TRJE est perçue au ministère et si la Table ronde a compensé le temps et l'argent qu'EC y a investis. Outre le manque de sensibilisation et la sous-utilisation, quelques faiblesses dans le fonctionnement de la TRJE, dont les suivantes, ont réduit son efficacité : l'imprécision quant au rôle de la Table ronde à EC, le manque de suivi de la part du personnel d'EC afin de renseigner les membres sur l'utilisation de leurs interventions; la méconnaissance des membres de la TRJE quant aux opérations d'EC. Ces facteurs, pris ensemble, laissent entendre que le ministère n'a pas utilisé la TRJE aussi souvent ni de manière aussi efficace qu'il l'aurait pu.

Améliorations à apporter à la TRJE

Il ressort de l'information obtenue au cours de la revue de direction qu'il y a lieu de maintenir la TRJE mais qu'il faut apporter des améliorations à la conception et au fonctionnement de la Table ronde afin qu'elle contribue davantage aux activités ministérielles de sensibilisation et de participation des jeunes.

En ce qui concerne la teneur des améliorations à apporter à la conception de la Table ronde, il semble nécessaire de revoir et de préciser le rôle et les objectifs de la TRJE. Ainsi, les gestionnaires d'EC qui ont participé à la séance de travail estiment qu'il faut mettre l'accent sur l'éducation et la mobilisation des membres afin que le travail de la TRJE s'insère dans la Stratégie éducation et engagement d'EC par ses interventions touchant les grandes orientations politiques du ministère. En ce qui a trait aux objectifs, selon d'anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE il conviendrait de les réviser de manière à établir un ensemble d'objectifs réalistes et réalisables, compte tenu des capacités de la TRJE, et à trouver le juste équilibre entre le besoin de la TRJE de poursuivre les buts qui lui sont propres et l'importance pour la TRJE de collaborer aux enjeux prioritaires du ministère. Nous avons pu constater que le rôle que la TRJE joue au sein du ministère doit être soigneusement défini afin d'aboutir à un rôle et à des objectifs réalistes

tant du point de vue de ce que la Table ronde est à même de contribuer à la Stratégie éducation et engagement que des possibilités qu'elle peut offrir à ses membres.

La revue de direction permet de formuler diverses améliorations à apporter au fonctionnement de la TRJE. Ces améliorations visent surtout à faire en sorte que la TRJE dispose des ressources et de l'information voulues pour qu'elle puisse répondre de façon efficace aux besoins du ministère, et que celui-ci dispose des processus nécessaires afin qu'il puisse utiliser la Table ronde de manière efficace. D'après la séance de travail tenue en compagnie de gestionnaires d'EC, il y a lieu d'améliorer la gestion de la TRJE pour qu'elle réponde mieux aux besoins de ses membres, et de lui attribuer des coordonateurs chevronnés qui feront la liaison entre la TRJE et les décideurs ministériels. Parmi les autres améliorations relatives à l'utilisation de la Table ronde par le ministère, mentionnons : une sensibilisation accrue du personnel d'EC à la TRJE et son engagement à l'utiliser davantage; l'existence d'un « champion » de la TRJE au ministère; des occasions plus fréquentes pour le personnel d'EC d'interagir avec les membres de la Table ronde et de leur servir de mentor; plus de rétroaction de la part des employés qui consultent la TRJE quant à l'utilisation qui a été faite de l'information et à son ampleur.

Rôle de la TRJE

Ainsi qu'il est mentionné à la section précédente, bien qu'on s'accorde en général sur la poursuite de la TRJE et sur la nécessité d'en préciser le rôle, les personnes-ressources ne s'entendent pas beaucoup sur ce que devrait être le rôle idéal de la TRJE. Il y a consensus parmi les groupes de personnes-ressources sur certains aspects de la TRJE, ce qui nous éclaire sur le rôle que la Table ronde pourrait jouer à l'avenir. Premièrement, la plupart des personnes-ressources pensent que la TRJE devrait être gérée de l'intérieur du ministère au lieu de relever directement du cabinet du ministre. Deuxièmement, le caractère permanent de la TRJE constitue un important avantage aux yeux des personnes-ressources qui croient cependant qu'il y a lieu d'intégrer la TRJE à d'autres activités ministérielles spéciales de consultation et de mobilisation des jeunes (p. ex., sondages, groupes de discussion et conférences jeunesse) pour lui faire jouer un rôle complémentaire. Troisièmement, les porte-parole des anciens membres de la TRJE et des ONG croient en majorité qu'EC aurait intérêt à recourir à d'autres mécanismes de consultation et de mobilisation des jeunes qui existent au Canada. En somme, ces observations montrent que la TRJE devrait être gérée de l'intérieur du ministère en tant que mécanisme permanent et travailler de concert avec d'autres initiatives de consultation et de motivation des jeunes à EC et, le cas échéant, en parallèle avec d'autres mécanismes de consultation des jeunes à l'extérieur du ministère.

La séance de travail tenue avec des gestionnaires d'EC donne un autre éclairage sur le rôle de la TRJE. Les participants à la séance de travail laissent entendre que la TRJE devrait avoir pour rôle de sensibiliser et de motiver ses membres de sorte que la Table ronde puisse appuyer la Stratégie éducation et engagement du ministère. Plus précisément, la TRJE devrait mettre davantage d'accent sur la prestation d'avis touchant les grandes orientations politiques du ministère plutôt que les questions liées à des programmes particuliers. En appui à leur rôle en matière d'éducation et de mobilisation, les participants estiment que les membres de la TRJE auront besoin d'une orientation et d'une structure plus rigoureuses et

qu'il faudra les inviter à se prononcer sur des questions précises et choisies avec soin au lieu de l'ancienne approche de la carte blanche, qui ne s'est pas avérée utile pour le ministère.

Recommandations

Compte tenu des observations découlant de la revue de direction de la TRJE, diverses recommandations s'adressent donc aux responsables de la division Éducation à l'environnement et programmes jeunesse d'EC. Il est à noter que ces recommandations ne sont pas mutuellement exclusives mais devraient plutôt être envisagées globalement afin de contribuer à définir aussi bien le rôle fondamental de la TRJE que la culture ministérielle et les processus nécessaires pour soutenir ce rôle.

1. **Préciser le rôle et les objectifs de la TRJE à l'avenir.** L'information obtenue au cours de la revue de direction montre que le rôle et les objectifs de la TRJE au sein du ministère ne sont pas assez limpides aux yeux des personnes-ressources. Ces répondants ne s'entendent pas non plus sur ce que devrait être le rôle idéal de la Table ronde. Selon les propos des gestionnaires d'EC qui ont pris part à la séance de travail, la TRJE devrait exercer un rôle plus définitif et stratégique au ministère, de concert avec d'autres activités d'EC en matière de mobilisation et de consultation des jeunes. Plus précisément, la TRJE devrait viser à se prononcer sur des enjeux et des orientations politiques clés du ministère plutôt que sur des questions portant sur des programmes particuliers. À cet égard, une discussion franche et approfondie entre les membres de la TRJE et les gestionnaires d'EC devrait favoriser une compréhension réciproque du rôle qu'il serait souhaitable et possible de jouer pour la TRJE, et ouvrir la voie à une collaboration fructueuse. Vu l'importance de consulter les jeunes sur les enjeux environnementaux, EC devrait veiller à ce que la TRJE jouisse d'un rôle étendu, capable d'inspirer les jeunes et de les mobiliser dans le sens de la vision principale du ministère.
2. **Faire en sorte que la conception de la TRJE soutienne son rôle et ses objectifs.** Il ressort de l'information obtenue au cours de la revue que la division Éducation à l'environnement et programmes jeunesse doit faire en sorte que la conception de la Table ronde soutienne son rôle et ses objectifs, et prendre en considération les améliorations proposées et les pratiques exemplaires illustrées. Par exemple, lors de la séance de travail, les gestionnaires d'EC ont exprimé l'avis que comme membres de la TRJE, on devrait rechercher des jeunes du niveau postsecondaire (âgés d'environ 18 à 29 ans) qui sont des leaders non seulement dans le domaine de l'environnement mais aussi dans d'autres secteurs et qui, à titre de consommateurs, prennent déjà des décisions majeures pouvant avoir un effet sur l'environnement. Il sera également important de tenir compte des ressources disponibles ainsi que des aptitudes et des attentes des membres au moment de jeter les bases de la Table ronde. Ainsi, la recherche auprès des jeunes montre qu'ils veulent participer à des activités qui apportent quelque chose de concret à la société, qui leur permettent de se renseigner et qui les poussent à agir et à inciter les autres à faire de même³. La conception de la TRJE devra, par conséquent, englober des activités de cette nature.
3. **Augmenter la sensibilisation à la TRJE et son utilisation au sein du ministère.** La revue de direction a permis de constater que l'efficacité de la TRJE se trouve restreinte en raison du peu de sensibilisation à la Table ronde et de sa faible utilisation au ministère. Il est proposé que la division

³ Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques. *CPRN's Focus on Youth – Synthesis of Key Findings of Environmental Scan*. Juillet 2004.

Éducation à l'environnement et programmes jeunesse prennent des mesures en vue de mieux faire connaître et de populariser la Table ronde à EC afin qu'on s'engage à y recourir davantage. Dans ce but, il est proposé que la division Éducation à l'environnement et programmes jeunesse poursuive diverses activités de communication (p. ex., articles dans le bulletin ministériel, mises à jour par courriel, affiches) et fasse participer la TRJE à des activités du ministère (p. ex., séances de réflexion, réunions de comité, exercices de planification stratégique) de manière à accroître la sensibilisation à l'intérieur d'EC. De plus, la division devrait voir à la mise en œuvre d'un processus qui permette au personnel d'EC, en particulier aux cadres supérieurs, de consulter la TRJE de manière efficace et efficiente étant donné que plus les gestionnaires supérieurs rechercheront les avis de la TRJE, plus les employés de l'ensemble du ministère seront sensibles à son existence. À cet égard, la division chargée de la TRJE devra servir de moyen de liaison pour faciliter ce processus.

4. **Renforcer la communication entre les membres de la TRJE ainsi que la TRJE et EC.** L'information obtenue au cours de la revue de direction indique que la division Éducation à l'environnement et programmes jeunesse devrait songer à améliorer les communications avec la TRJE. Il y a lieu, notamment, d'améliorer la documentation destinée à la TRJE afin que les membres soient mieux en mesure de fournir des avis éclairés et pertinents. Dans cette perspective, il y a lieu de procurer davantage de ressources à la TRJE pour assurer une meilleure communication des membres entre eux entre les réunions en personne et les appels conférences, afin de soutenir leur élan et de mieux appuyer les projets collectifs. La division devrait également envisager de prendre des mesures pour fournir aux membres de la TRJE des occasions plus nombreuses de communiquer et d'interagir avec le personnel d'EC. Cela pourrait signifier, par exemple, la possibilité d'un dialogue régulier entre la TRJE et EC, sous forme d'un cycle d'évaluations et de rapports, ce qui constituerait un moyen crucial de renforcer la communication (et permettrait aussi de vérifier le degré d'utilisation des interventions de la TRJE et l'efficacité de ses opérations). EC devrait envisager en outre de confier à un employé du ministère le rôle de « champion » de la TRJE ou de modèle, ou de mettre sur pied un programme de mentorat en vue d'accroître l'interaction entre la TRJE et le personnel d'EC.

1. APERÇU GÉNÉRAL

Établie dans le but de connaître l'opinion des jeunes sur les programmes et les politiques d'Environnement Canada et les façons de les rendre plus accessibles aux jeunes, la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE) est une instance dynamique et non partisane qui rassemble de jeunes Canadiens et Canadiennes de diverses régions et cultures et ayant un bagage scolaire et linguistique différent. Certains se sont inquiétés de ce que le programme de la TRJE n'atteigne pas tous les objectifs énoncés dans son mandat. Pour en connaître les raisons et faire en sorte que le programme s'aligne bien sur le Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement (CCDE), Environnement Canada (ou EC) a entrepris la présente revue de direction de la TRJE.

1.1 VUE D'ENSEMBLE

a) Les jeunes et l'environnement

Beaucoup d'indices donnent à penser qu'au Canada, les jeunes se préoccupent de l'environnement, ce qui justifierait des efforts comme la TRJE qui ont pour but de susciter la participation des jeunes aux enjeux environnementaux. Ces dernières années, EKOS a mené diverses études portant sur les points de vue des jeunes Canadiens et Canadiennes en matière d'environnement. Dans son rapport de 2005 sur la Vague 1 de son étude intitulée *Repenser le gouvernement*, EKOS fait état de résultats selon lesquels les jeunes Canadiens s'intéressent aux enjeux environnementaux. Ils sont fortement majoritaires (84 p. 100) à juger que la salubrité de l'environnement constitue un objectif très important vers lequel le gouvernement fédéral devrait s'orienter, et 85 p. 100 à penser que le gouvernement fédéral devrait accorder une grande priorité à l'environnement. Lors de ce sondage, les deux tiers des jeunes Canadiens ont aussi affirmé qu'ils aimeraient voir le gouvernement fédéral s'engager davantage dans le domaine de l'environnement.

Dans son rapport de 2005 sur la Vague 2 de son étude intitulée *Repenser l'Amérique du Nord*, EKOS mentionne la question d'ordre général posée aux Canadiens au sujet d'un compromis entre la protection de l'environnement et le développement économique. Les résultats révèlent que les jeunes sont sensiblement plus susceptibles que les plus âgés de préférer la protection de l'environnement au développement économique : 85 p. 100 des jeunes interrogés affirment que le Canada devrait se concentrer sur la protection et la sauvegarde des espèces sauvages et de l'environnement, même aux dépens du développement économique (comparativement à 76 p. 100 de l'ensemble des Canadiens qui sont de cet avis).

Les observations découlant de l'étude *Repenser l'énergie et le développement durable* réalisée par EKOS en 2004 montrent en outre que la majorité des jeunes Canadiens et Canadiennes

interrogés pensent qu'au Canada, les gouvernements devraient accorder une plus grande priorité à la protection de l'environnement et de la santé publique plutôt qu'au maintien à un bas niveau des prix à la consommation et qu'à l'approvisionnement ininterrompu en pétrole, gaz naturel et électricité. Lors de cette étude, les répondants étaient aussi invités à dire si, à leur avis, la qualité de l'environnement s'était améliorée, détériorée ou si elle était demeurée inchangée au cours des 10, 20 et 50 dernières années. D'après les résultats, les répondants de moins de 25 ans sont beaucoup plus susceptibles que les plus âgés de penser que la qualité de l'environnement s'est détériorée au fil du temps.

La preuve qu'au Canada les jeunes s'intéressent à l'environnement et s'en préoccupent se trouve aussi dans d'autres publications canadiennes. Selon EnviroZine, le bulletin d'information en ligne d'EC, l'environnement fait partie, de concert avec les soins de santé et l'éducation, des trois grandes préoccupations des jeunes Canadiens et Canadiennes⁴. De même, le rapport sur les plans et les priorités pour 2004-2005 montre que, de façon générale, les jeunes attribuent au gouvernement fédéral un rôle important à l'égard de tous les enjeux environnementaux, ce qui fournit à Environnement Canada et aux ministères qui en sont partenaires un public soucieux des mesures qu'ils doivent prendre en matière environnementale, et qui est disposé à y assumer lui-même un rôle actif⁵.

b) Environnement Canada

Pour le ministère, il appartient à la population canadienne tout entière de prendre des décisions responsables vis-à-vis de l'environnement, dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Sa mission consiste à faire du développement durable une réalité au Canada en aidant les Canadiens et les Canadiennes à vivre et à prospérer dans un environnement qui doit être respecté, protégé et sauvegardé. À cette fin, le ministère entreprend et fait valoir des programmes qui visent à :

- protéger les Canadiens et les Canadiennes contre les sources intérieures et planétaires de pollution;
- conserver la biodiversité et les écosystèmes qui la sous-tendent;
- permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de s'adapter aux influences météorologiques et autres répercussions environnementales sur la santé et la sécurité des êtres humains, la prospérité économique et la qualité de l'environnement⁶.

⁴ Voir le site Web: http://www.ec.gc.ca/envirozine/french/home_f.cfm

⁵ Environnement Canada (2004). *Rapport sur les plans et les priorités pour 2004-2005*. En ligne : <http://www.ec.gc.ca/rpp/2004/fr/toc.cfm>

⁶ Environnement Canada (2003). *Environnement Canada - Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2003*. En ligne : <http://www.ec.gc.ca/dpr/2003/fr/c2.htm>

Le dernier rapport en date sur les plans et les priorités indique que toutes les activités du ministère s'alignent sur les priorités clés suivantes :

- évaluation de la durabilité de l'environnement;
- conservation et protection de l'environnement;
- changements climatiques;
- services météorologiques et environnementaux;
- transformation du ministère⁷.

La TRJE est l'une des nombreuses initiatives d'Environnement Canada à l'intention des jeunes. Parmi les autres, mentionnons Éco-Action, le Programme d'action des zones côtières de l'Atlantique et le Programme de conservation et de gérance de l'habitat pour les espèces en péril. Le site Web d'Environnement Canada comporte aussi des pages pour la jeunesse, dont la revue d'actualité EnviroZine où sont annoncées les activités promotionnelles qui s'adressent aux jeunes⁸. Ces activités comprennent notamment la Chasse au trésor, les Ambassadeurs de l'énergie, CO₂zilla et le Café jeunesse pour le changement climatique⁹.

1.2 LA TABLE RONDE DE LA JEUNESSE SUR L'ENVIRONNEMENT

a) Mandat, rôle et objectifs

La TRJE a été créée en 1997 par l'ancien ministre fédéral de l'Environnement, Sergio Marchi. Elle avait initialement pour mandat de « faire participer les jeunes à l'élaboration de la politique environnementale et conseiller le ministère et le ministre sur les moyens à prendre pour accroître la participation des jeunes à des mesures environnementales à l'échelle communautaire, nationale et internationale »¹⁰. Au cours de sa première année d'existence, ses membres ont pu s'exprimer sur les moyens de rejoindre les jeunes dans le cadre du programme Action 21 et participer à la sélection des récipiendaires du prix Étoile du Nord. Ils ont également fait valoir leurs points de vue sur des questions qui les touchent de près, dont l'Accord de Kyoto et l'état des hardes de caribous au Yukon. Programme d'EC, la Table ronde a un mandat qui évolue en fonction des besoins du ministère.

⁷ Environnement Canada (2005). *Rapport sur les plans et les priorités pour 2005-2006*. En ligne : http://www.ec.gc.ca/rpp/2005/en/Final_English_RPP.pdf

⁸ http://www.ec.gc.ca/EnviroZine/french/issues/59/enviroyouth_e.cfm

⁹ <http://www.co2zilla.ca/home.html>

¹⁰ Communiqué, Annonce de la création de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement, 22 avril 1997.

La TRJE forme un groupe consultatif dynamique et non partisan qui rassemble de jeunes Canadiens et Canadiennes de diverses régions et cultures et ayant un bagage scolaire et linguistique différent pour leur permettre de s'informer davantage sur les enjeux et les initiatives courantes d'Environnement Canada, leur donner l'occasion de partager les idées et les expériences qui ont cours dans leurs régions respectives et pour qu'Environnement Canada (EC) puisse tenir compte de l'avis des jeunes Canadiens et Canadiennes dans l'élaboration de ses programmes et de ses politiques et se fasse conseiller sur les façons de rendre ces programmes plus accessibles aux jeunes. Les membres de la Table ronde procurent aussi des conseils sur les façons de rejoindre l'ensemble des jeunes et fournissent à EC des recommandations touchant les enjeux environnementaux qui les préoccupent, eux et leurs pairs. La TRJE fonctionne par voie de consensus et s'efforce de contribuer de manière positive au mandat d'Environnement Canada qui consiste à améliorer la qualité de l'environnement dans l'intérêt de tous les Canadiens. Il est à noter que le mandat de la TRJE a été révisé mais que sa version définitive tiendra compte des observations issues de la présente étude.

Les objectifs de la Table ronde sont les suivants¹¹ :

- accroître la participation des jeunes aux processus d'élaboration de programmes et de politiques d'Environnement Canada;
- faciliter le contact entre les jeunes et le ministre de l'Environnement;
- favoriser les interactions entre les jeunes et le personnel d'Environnement Canada;
- appuyer les relations en cours entre la jeunesse canadienne et le gouvernement;
- créer des occasions de réseautage pour les jeunes et les organisations jeunesse;
- donner aux membres de la Table ronde la possibilité d'intervenir au niveau des enjeux prioritaires d'Environnement Canada.

En vertu de son mandat, la Table ronde s'engage à :

- travailler en collaboration avec Environnement Canada sur les priorités et enjeux du ministère;
- tenir informé le ministère des actions posées par les jeunes en faveur de l'environnement et du développement durable;
- conseiller le ministère sur la mise en œuvre de programmes destinés aux jeunes;
- conseiller le ministère et le ministre quant aux activités et événements à réaliser et y proposer des participants;
- conseiller Environnement Canada quant aux moyens à prendre pour favoriser une plus grande participation des jeunes aux enjeux environnementaux.

¹¹ Mandat de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE), 2002.

Au cours d'un mandat d'un an qui va de septembre à août, le groupe se réunit jusqu'à concurrence de trois fois par année à divers endroits du Canada (p. ex., à Cantley (Québec) et à Edmonton (Alberta) en 2004-2005). La TRJE rassemble des jeunes Canadiens et Canadiennes de diverses régions et de milieux culturels, scolaires et linguistiques différents pour se prononcer sur les programmes et politiques d'Environnement Canada et fournir des conseils quant aux moyens de rendre ces programmes plus accessibles aux jeunes. Le groupe adhère aux lignes directrices ci-dessous en matière de représentativité¹² :

- refléter la diversité de la société canadienne (incluant les groupes autochtones, les jeunes sous-représentés et les groupes minoritaires) tout en se concentrant sur les réalités vécues par les jeunes Canadiens;
- avoir des participants âgés de 14 à 26 ans (en gardant ces limites inclusives, flexibles et appropriées selon la culture);
- assurer l'équilibre du groupe en tenant compte de la diversité des perspectives, des valeurs et des intérêts ainsi que des différences quant au sexe, aux aptitudes, à la région, à la provenance urbaine ou rurale, à l'origine ethnique et à la langue;
- ne pas dépasser 18 membres nommés chacun pour un mandat d'un an;
- assurer la continuité de la Table ronde en attribuant un second mandat d'un an à cinq membres au maximum;
- s'assurer que chaque membre serve autant que possible de courroie de transmission de l'information vers sa collectivité et son groupe d'attache.

Au titre de leurs responsabilités, les membres de la TRJE doivent (ainsi qu'il est prévu dans le mandat de la TRJE) s'engager à :

- partager l'information avec leurs réseaux et leurs collectivités;
- participer à chacune des rencontres de la Table ronde et y partager leurs perspectives découlant de leurs expériences, de leur culture, de leur langue, etc.;
- tenir jusqu'à concurrence de trois réunions annuelles dont deux qui soient officielles. Toutefois, une réunion supplémentaire pourra être convoquée si Environnement Canada souhaite consulter les membres sur certaines questions d'intérêt national ou régional;
- participer à des appels conférences dont un par mois au maximum est officiel. D'autres appels conférences peuvent être organisés, au besoin;
- assister à toutes les réunions en personne de la Table ronde et consacrer au moins trois heures par semaine à la TRJE;

¹² Mandat de la TRJE , 2002.

- se concentrer sur les enjeux liés au mandat d'Environnement Canada;
- tenir Environnement Canada au courant des enjeux environnementaux qui revêtent une importance et une pertinence pour les jeunes Canadiens et Canadiennes;
- fournir des avis sur les initiatives et consultations du ministère.

b) Gestion et fonctionnement de la TRJE

Conformément au mode de fonctionnement du programme tel que proposé (mais non encore approuvé), la gestion de la TRJE relève de la division Éducation à l'environnement et programmes jeunesse d'EC, à laquelle ses membres font rapport. La division sert de lien de communication entre la TRJE et le ministère de même qu'entre la TRJE et le ministre. Les avis, recommandations et observations provenant des membres de la TRJE sont analysés par le personnel de la division Éducation à l'environnement et programmes jeunesse et pris en compte dans la mesure du possible. En tant que comité consultatif, la TRJE ne peut pas prendre de décisions et n'est pas responsable de la suite à donner à ses avis, recommandations ou observations. Éducation à l'environnement et programmes jeunesse coordonne et gère le fonctionnement de la TRJE, y compris la logistique des réunions, les communications faites entre les réunions, les relations avec le ministère et le processus de sélection, et elle assume tous les frais associés aux réunions (notamment les frais de déplacement des participants). Il est à souligner qu'auparavant, pour la période faisant l'objet de la présente revue de direction, les membres de la TRJE faisaient parvenir leurs documents (lettres d'opinion, comptes rendus) directement au cabinet du ministre. Ils n'étaient pas assujettis au processus d'approbation décrit ci-dessus.

Le processus de sélection des membres de la TRJE, tel que proposé, est impartial et assure une sélection fondée sur les exigences en matière d'expérience et de diversité. Il s'agit du processus suivant :

- appel de candidatures sur le site Jeunesse d'EC et en collaboration avec les organisations jeunesse de partout au Canada qui s'intéressent à l'environnement, à l'économie et aux sciences sociales;
- étude des candidatures selon les critères obligatoires;
- formation d'un comité de sélection composé de deux représentants des organisations jeunesse, de deux anciens membres de la TRJE et de trois employés d'EC qui travaillent avec des jeunes;
- sélection proprement dite selon une grille d'évaluation qui en assure l'impartialité et l'objectivité;
- respect de l'équité quant au sexe, à l'appartenance à une minorité visible, aux aptitudes, à la région, au milieu urbain ou rural et à la langue.

Il y a eu 200 candidatures de posées pour la période 2004-2005, dont 40 ont été retenues lors de la présélection. Ces candidats ont ensuite été évalués par les membres du comité de sélection. De façon générale, les critères ci-dessous ont été mis en application¹³ :

- provenance géographique;
- répartition linguistique;
- diversité culturelle;
- liens avec d'autres jeunes, notamment, participation à des groupes faisant partie du Réseau environnemental pour la jeunesse;
- répartition entre milieux urbains et ruraux;
- intérêt pour les enjeux environnementaux et compréhension de ces enjeux, rapport avec les enjeux économiques, sociaux et touchant la santé;
- répartition selon l'âge;
- admissibilité (volonté de travailler, disponibilité).

Les membres du comité de sélection ont ensuite dressé chacun une liste de 13 candidats (vu le renouvellement du mandat de cinq anciens membres) qu'ils ont classés de un à 13, le chiffre 13 signifiant que ce candidat contribuerait le plus à diversifier et à enrichir la discussion. Environnement Canada a alors procédé au pointage de chaque candidat. À l'issue d'une dernière réunion de sélection tenue par appel conférence avec tous les membres du comité, une liste finale de candidats a été établie.

Chaque candidat dont le nom est retenu reçoit une trousse d'orientation. En 2004-2005, la trousse d'orientation comprenait l'énoncé du mandat de la TRJE, l'exposé des responsabilités des membres et les coordonnées des autres membres. Un système de jumelage a été établi de manière à ce que chaque nouveau membre soit relié à un membre dont le mandat était renouvelé, et les membres ainsi jumelés étaient invités à communiquer les uns avec les autres par courriel pour rompre la glace avant leur première réunion.

Chaque année, les membres de la TRJE travaillent en petits groupes afin d'approfondir certaines questions. Les sujets qui seront à l'étude sont choisis lors de la première réunion de la Table ronde. En 2004-2005, par exemple, la TRJE a choisi de se concentrer sur les sujets suivants : l'écolo-économie, les modes de vie durables, la gestion des ressources naturelles et les espaces urbains. Ces questions font l'objet de documents de travail et de recommandations de la part de la TRJE. Les domaines que la TRJE avait sélectionnés en 2003-2004 étaient la justice sociale et environnementale, l'économie verte, les espaces urbains et ruraux, les changements climatiques et la gérance environnementale.

¹³ Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE), Lignes directrices du processus de sélection, 2004-2005.

Pour la période faisant l'objet de la présente revue, la TRJE a fonctionné de septembre à septembre et tenu trois réunions en personne au cours de l'année — l'une en octobre pour former les groupes de travail, une autre en mars pour mettre certaines idées au point et une dernière en juin afin de rédiger son rapport final. À ces réunions s'ajoutent normalement des échanges par courriel entre les membres, des appels conférences (allant jusqu'à un par mois, au besoin) et des échanges (par courriel ou au téléphone) avec le coordonnateur ou la coordonnatrice de la Table ronde.

c) Obstacles et orientation future

En 2004, le financement du programme de la TRJE a été révisé. Dans le cadre de la Stratégie financière à long terme du PAM, la TRJE a été retenue comme programme pouvant faire l'objet d'une réduction budgétaire. Une note d'information à l'intention du ministre faisait état de quatre options possibles pour le programme : 1) maintenir le programme actuel en 2004-2005 dans la perspective d'une révision l'année suivante; 2) remettre à plus tard la décision concernant le programme de la TRJE et le poursuivre avec uniquement les cinq membres dont le mandat avait été renouvelé; 3) réduire de trois à deux le nombre de réunions en personne et 4) annuler le réinvestissement éventuel dans le programme de la TRJE. La première option a prévalu et la TRJE a pu fonctionner durant l'année 2004-2005, mais EC n'a pas renouvelé le programme pour la période 2005-2006.

À la deuxième réunion de la TRJE en 2004-2005 (tenue à Edmonton en mars 2005), les membres de la TRJE ont aussi énoncé cinq obstacles auxquels, à leur avis, la TRJE faisait face¹⁴ : 1) les membres ne reçoivent pas assez d'information de haut niveau quant aux décisions d'EC; 2) les membres sont invités à réagir plutôt qu'à intervenir et ils voudraient participer davantage à la conception des politiques et des projets d'EC; 3) les membres ne savent pas au juste quel est le rôle de la TRJE, compte tenu des changements survenus au ministère et de la structure de coordination et de gestion de la TRJE; 4) les membres croient que le personnel d'EC n'est pas beaucoup sensibilisé à la TRJE ou la connaît mal et 5) on ne leur donne pas suffisamment de temps pour partager l'information et les opinions avant de répondre aux demandes qui leur sont faites.

Le rapport annuel de 2004-2005 sur la TRJE revient avec plus d'insistance sur les obstacles énoncés à la deuxième réunion et affirme que 2004-2005 a été une année difficile pour la Table ronde à cause des contraintes budgétaires, d'une mise en route tardive et de changements au sein du personnel. Dans son rapport annuel pour 2004-2005, la TRJE fait des recommandations à EC et au gouvernement du Canada afin que les jeunes Canadiens et Canadiennes puissent continuer à avoir leur mot à dire touchant les politiques qui les concernent. Mentionnons, entre autres recommandations¹⁵ :

- que la TRJE soit renouvelée;
- que les décideurs d'Environnement Canada soient mieux informés sur la TRJE, son rôle et ses capacités;

¹⁴ Procès-verbal de la deuxième réunion de la TRJE tenue à Edmonton (Alberta) du 11 au 15 mars 2005.

¹⁵ Rapport annuel de 2004-2005, TRJE, chapitre 4.

- que la TRJE soit considérée comme un organisme sérieux, capable de fournir des conseils sur tous les enjeux inscrits dans le mandat d'EC (et non pas seulement sur ceux qui s'adressent aux jeunes);
- que la TRJE soit invitée à se prononcer avant les prises de décisions plutôt qu'en réaction à ces dernières;
- que la circulation de l'information entre EC et la TRJE soit accrue et améliorée et, entre autres, que les membres aient accès à l'Intranet d'EC;
- que les décideurs et les cadres supérieurs d'EC fassent preuve de leur volonté de prendre au sérieux les avis de la TRJE au moyen de mesures comme, par exemple, le jumelage des membres de la TRJE avec des décideurs d'EC et l'envoi régulier aux membres de la TRJE de mises à jour sur les développements à EC;
- que l'autonomie de la TRJE soit renforcée.

1.3 ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA REVUE DE DIRECTION

La revue de direction avait trois objectifs majeurs. Il s'agissait d'abord d'évaluer l'efficacité de la TRJE, c'est-à-dire, d'établir si elle répond toujours aux buts généraux du ministère. Plus précisément, il s'agissait de savoir si la TRJE contribue au Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement (CCDE). L'objectif suprême de ce cadre de travail est d'atteindre un environnement de la plus haute qualité en vue d'améliorer la santé et le bien-être des Canadiens et des Canadiennes, de protéger l'environnement naturel et de favoriser la compétitivité à long terme. Le CCDE constitue une approche nationale visant à faciliter le changement transformationnel de sorte que le Canada devienne le champion mondial de l'économie durable – une économie qui reconnaît que les succès économiques et environnementaux vont de pair¹⁶. L'un des éléments clés du CCDE est le Pilier éducation et engagement, un outil permettant au CCDE de produire des résultats. Ce pilier vise à se prévaloir du pouvoir de l'éducation pour influencer les comportements individuels et accroître les connaissances environnementales des Canadiens afin qu'ils prennent des décisions plus durables¹⁷.

En deuxième lieu, l'étude prévoyait des améliorations possibles à apporter à la gestion de la TRJE pour mieux répondre aux objectifs du ministère touchant la sensibilisation et la participation des jeunes. Par contre, le remplacement de la TRJE par un mécanisme plus efficace en vue de rejoindre les

¹⁶ Environnement Canada (2005). *Rapport sur les plans et les priorités pour 2005-2006*. En ligne : http://www.ec.gc.ca/rpp/2005/en/Final_English_RPP.pdf

¹⁷ Le Réseau canadien de l'environnement (2005). *Le Pilier éducation et engagement du CCDE*. En ligne : http://www.cen-rce.org/eng/projects/Desd/relevant_documents/Education_engagement_pillar_cesf.pdf

jeunes Canadiens et Canadiennes constituait une option importante à prendre en considération. L'examen des mesures prises à cette fin par d'autres organisations a contribué à l'étude de cette question.

Enfin, le ministère met actuellement au point sa stratégie en matière d'éducation et d'engagement qui comporte un volet jeunesse. Les rôles que la TRJE pourrait jouer dans le cadre de cette stratégie ont donc été examinés au cours de la séance de travail avec des gestionnaires d'EC, qui faisait partie de la présente revue.

1.4 ORGANISATION DU RAPPORT

Le présent rapport renferme trois autres chapitres. Le chapitre 2 décrit la méthodologie employée pour la revue de direction de la TRJE, soit : un examen de la documentation, des entrevues avec des personnes-ressources et une séance de travail avec des gestionnaires d'EC. Le chapitre 3 présente les résultats de la revue de direction, organisés dans l'ordre où les questions ont été abordées. Enfin, les conclusions et recommandations figurent au chapitre 4.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 APERÇU DE L'APPROCHE

La méthodologie employée pour la revue de direction de la TRJE comprenait les trois principaux instruments qualitatifs ci-dessous (décrits dans les sections suivantes de ce chapitre) :

- un examen de la documentation;
- 40 entrevues avec des personnes-ressources provenant de divers groupes de répondants dont des employés d'EC, d'anciens membres de la TRJE, d'anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE, des représentants d'autres ministères fédéraux et des représentants d'organisations non gouvernementales qui travaillent avec des jeunes ou sont dirigées par des jeunes;
- une séance de travail en compagnie de huit gestionnaires d'EC.

Ces instruments ont permis de recueillir l'information nécessaire en vue de remplir les objectifs de l'étude :

- L'examen de la documentation a fourni des renseignements de base au sujet de la Table ronde (utiles à l'interprétation des résultats) ainsi que de l'information sur d'autres initiatives de consultation ou de motivation des jeunes.
- Les entrevues avec des personnes-ressources ont permis de bien saisir les points de vue des personnes chargées de la prestation, de l'administration et de la direction de la TRJE, de même que les points de vue de spécialistes de l'extérieur.
- La séance de travail a donné aux gestionnaires d'EC qui s'occupent de la consultation des jeunes ou qui s'y intéressent l'occasion de discuter en profondeur de la TRJE, de ses orientations possibles, d'autres approches en matière de consultation et de participation des jeunes, ainsi que de mettre à l'épreuve des idées nouvelles ressorties de la présente étude.

Nous décrivons dans les prochaines pages les trois instruments individuels ayant servi à la présente revue ainsi que l'analyse et l'étape du rapport.

2.2 EXAMEN DE LA DOCUMENTATION

L'examen de la documentation effectué dans le cadre de l'étude portait sur les sources de données existantes à EC afin de répondre en partie à diverses questions devant être étudiées. Nous avons aussi fait un bref examen des documents internes de façon à pouvoir dresser notre plan de travail et rédiger

les guides d'entrevue pour la revue de direction. Un examen plus détaillé de la documentation nous a ensuite permis de confirmer et de compléter les renseignements recueillis au cours des entrevues.

Nous avons pris connaissance de nombreux documents associés au programme, dont les suivants :

- Rapports annuels;
- Procès-verbaux des trois réunions annuelles;
- Comptes rendus, lettres et documents rédigés par les membres de la TRJE;
- Dossiers pluriannuels;
- Pièces de correspondance ministérielle;
- Évaluations annuelles;
- Listes de membres;
- Énoncé du mandat;
- Renseignements d'ordre financier;
- Description du processus de sélection de la TRJE.

Outre l'examen des documents internes, nous avons effectué un survol des approches utilisées par d'autres instances gouvernementales et des organisations non gouvernementales en vue de susciter l'engagement des jeunes touchant diverses questions sociales. Le Centre d'excellence de l'Agence de santé publique du Canada pour la participation des jeunes est un bon exemple d'initiative de cette nature. Le Centre permet à des jeunes de se réunir pour discuter de santé et d'autres questions d'actualité. Son site Web présente, en particulier, une étude de cas touchant l'efficacité de la TRJE pour ce qui est de faire participer les jeunes au processus public de prise de décisions. L'étude, réalisée par l'Association canadienne pour la santé en milieu scolaire, constitue un autre document important à consulter¹⁸. Ce survol visait à découvrir des descriptions d'approches différentes et (dans la mesure du possible) des évaluations de leur efficacité. Cet élément a contribué au volet leçons apprises et pratiques exemplaires touchant la participation des jeunes.

¹⁸ *Étude de cas sur la participation des jeunes au processus public de prise de décisions*. Douglas S. McCall. En ligne : http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/7-18yrs-ans/participation_e.html.

2.3 ENTREVUES AVEC DES PERSONNES-RESSOURCES

L'information réunie lors des entrevues avec des personnes-ressources a permis de répondre à la plupart des objectifs de l'étude. Nous avons consulté aussi bien des intervenants internes que des « spécialistes » externes. Les entrevues avec les intervenants (employés d'EC, anciens membres et coordonnateurs) tendaient surtout à connaître leur point de vue sur l'efficacité de la TRJE comme mécanisme pour faire participer les jeunes et répondre aux besoins d'EC, tandis que les entrevues avec des personnes n'ayant pas d'intérêt établi dans le programme (représentants d'autres ministères fédéraux et d'organisations sans but lucratif) visaient à savoir s'il existe des solutions de rechange et des pratiques exemplaires en matière d'éducation et de mobilisation des jeunes.

Les entrevues se sont déroulées au téléphone avec 40 personnes-ressources provenant de groupes clés. Nous précisons ci-dessous la composition de ces groupes, le nombre d'entrevues réalisées et les principales questions abordées :

- **Employés d'Environnement Canada** (n=15) qui ont eu ou pourraient avoir affaire avec la TRJE dans le cadre de leur travail, afin de discuter de questions comme celles-ci : connaissance de la TRJE; avantages avérés ou éventuels de la TRJE pour les programmes d'EC; perception du rôle de la TRJE au ministère et suggestions en vue d'améliorer la TRJE.
- **Anciens membres de la TRJE** (n=10) afin de discuter de questions comme celles-ci : savoir si la TRJE a eu, oui ou non, un effet positif sur les membres de la Table ronde du point de vue de l'engagement communautaire, des choix scolaires et des décisions relatives à la carrière; les points forts et les points faibles de la TRJE; la contribution qu'ils pensent avoir apportée au ministère et leurs suggestions d'amélioration.
- **Anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE** (n=3) afin de connaître leur opinion quant à la pertinence des objectifs de la TRJE au moment de sa création et l'apport qu'elle peut représenter pour le ministère.
- **Représentants d'autres ministères fédéraux** (n=4) afin de cerner les méthodes qu'utilisent d'autres ministères fédéraux pour sensibiliser les jeunes et susciter leur participation, de manière à trouver des pratiques exemplaires dans ce domaine.
- **Représentants d'organisations non gouvernementales** (n=8), notamment :
 - ◇ trois organisations qui travaillent avec des jeunes, afin d'obtenir l'opinion de personnes d'expérience au sein des organisations non gouvernementales sur les meilleures façons de sensibiliser les jeunes et de susciter leur participation;
 - ◇ cinq organisations dirigées par des jeunes qui œuvrent dans le domaine de l'environnement, de la santé et de l'engagement social, afin de

connaître le point de vue jeunes quant aux meilleures façons de les intéresser à des enjeux sociaux comme l'environnement et la santé.

Les guides de l'entrevue semi-dirigée (voir Annexe A) et comportant des questions ouvertes qui ont été établis pour ces entrevues reposaient sur les enjeux de la revue, un examen initial des documents du programme et les interventions du personnel d'EC affecté au programme. Chaque groupe de répondants avait son guide particulier de manière à tirer le meilleur avantage des connaissances et de l'expérience des personnes-ressources.

EC a adressé à tous les intéressés une lettre d'introduction en vue d'accroître la participation aux entrevues avec des personnes-ressources. La lettre, envoyée préalablement à toutes les personnes-ressources, avait pour but de les informer de la tenue prochaine de l'entrevue et de l'importance d'exprimer leur opinion en vue de mieux accorder la TRJE aux besoins futurs. Chaque personne-ressource a aussi reçu à l'avance un guide d'entrevue propre à son groupe afin de pouvoir se préparer à cet entretien.

La durée moyenne des entrevues a été de 30 à 45 minutes et chaque personne-ressource a pu faire son entrevue dans la langue officielle de son choix. En cours d'entrevue, les enquêteurs d'EKOS invitaient les personnes interrogées à corroborer leurs réponses au moyen d'exemples concrets. La rigueur de la méthodologie en était ainsi renforcée. Une fois les entrevues complétées, les témoignages recueillis ont fait l'objet d'une analyse qualitative et d'une synthèse dont les résultats se trouvent dans un rapport technique¹⁹.

2.4 SÉANCE DE TRAVAIL AVEC DES GESTIONNAIRES D'EC

Nous avons organisé une séance de travail de deux heures en compagnie de huit gestionnaires d'EC, qui s'est déroulée dans les bureaux du ministère, à Gatineau, le 13 juillet 2006. Les participants comprenaient deux membres de l'équipe de gestion de la TRJE et six autres gestionnaires d'EC qui s'occupent de la consultation et de la participation des jeunes ou qui ont une spécialité ou un intérêt en la matière. Cette séance avait pour but de présenter aux participants les faits saillants des entrevues tenues avec des personnes-ressources (pour les mettre au courant de certaines idées nouvelles), puis d'examiner avec eux les améliorations possibles à apporter à la TRJE, les orientations éventuelles à lui donner ainsi que d'autres approches utilisées à Environnement Canada pour la consultation et la participation des jeunes. Il a été question, en particulier, du rôle que la TRJE pourrait jouer dans la Stratégie éducation et engagement du ministère. La discussion a été enregistrée sur bande sonore et un compte rendu en a été rédigé à des fins internes. Les principaux points de vue exprimés au cours de la séance de travail figurent dans le présent rapport.

¹⁹ Les observations détaillées découlant des entrevues se trouvent dans le rapport technique sur les entrevues avec des personnes-ressources, dans le cadre de la revue de direction de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement, remis à Environnement Canada par les Associés de recherche EKOS le 30 juin 2006.

2.5 ANALYSE ET RAPPORTS

Nous avons effectué une analyse qualitative des renseignements provenant de tous les éléments méthodologiques de la revue. À l'issue de cette analyse des données tirées de chaque instrument (l'examen de la documentation, les entrevues avec des personnes-ressources et la séance de travail avec des gestionnaires d'EC), l'information a été intégrée au présent rapport. Nous avons également rédigé un rapport technique distinct qui renferme les observations détaillées tirées des entrevues.

3. OBSERVATIONS

3.1 RÔLE ET IMPORTANCE DE LA CONSULTATION DES JEUNES

De l'avis de la majorité des personnes-ressources formées d'anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE, d'anciens membres de la TRJE, de représentants des employés d'EC et de représentants des ONG, il est très important pour Environnement Canada de consulter les jeunes Canadiens et Canadiennes au sujet des grands enjeux et des principales initiatives du ministère. Les personnes interrogées justifient de nombreuses façons l'importance pour EC de consulter la jeunesse. Parmi les raisons les plus fréquentes, mentionnons : l'aspect intergénérationnel (i.e., les jeunes constituent les futurs chefs de file, décideurs et consommateurs et devraient avoir leur mot à dire dans les décisions qui les toucheront de près); les jeunes ont des idées neuves et créatrices, et ils échappent encore à la pensée conventionnelle; les jeunes représentent un groupe cible important qui s'intéresse à l'environnement et tend à être sous-représenté lors de la consultation des intéressés. Les participants à la séance de travail avec des gestionnaires d'EC s'accordent à dire qu'il est crucial pour EC de consulter les jeunes et de susciter leur participation, pour des raisons semblables à celles des personnes-ressources, mentionnées ci-dessus. Les porte-parole des employés d'EC que nous avons interrogés ne sont qu'une petite minorité à attribuer une importance moyenne seulement pour EC au fait de consulter les jeunes.

Bien que les personnes interrogées estiment qu'il est important pour EC de consulter les jeunes sur les grands enjeux et les principales initiatives du ministère, il ne se dégage qu'un faible consensus en ce qui concerne le rôle de la consultation des jeunes au sein d'EC. Une minorité de personnes provenant des ONG affirment qu'il y a lieu de consulter les jeunes afin de connaître leurs opinions et préoccupations, leurs avis touchant les programmes envisagés, leurs suggestions sur les façons de rejoindre les jeunes de même qu'en ce qui a trait aux décisions d'ordre politique. Parmi les répondants qui sont des anciens membres de la TRJE, quelques-uns pensent que les jeunes doivent être consultés à titre de conseillers, et un petit nombre de représentants des employés d'EC estiment qu'il faut les consulter en fonction de leur rôle en tant que futurs décideurs et chefs de file.

Il ressort de l'examen de la documentation que le ministère s'attend à deux choses de la part de la Table ronde : en premier lieu, que celle-ci lui apporte une perspective jeunesse²⁰ et, en second lieu, que ses membres assurent la liaison avec les autres jeunes à titre d'ambassadeurs d'EC²¹. D'après les documents que nous avons parcourus, il semble que la TRJE a surtout contribué à offrir au ministère une perspective jeunesse et qu'elle est moins bien parvenue à faire la liaison avec les autres jeunes. Par exemple, la TRJE a pu consulter et conseiller divers services d'EC (notamment, le programme jeunesse du

²⁰ Rapport final, 2003, p.1.

²¹ Document de travail, 1998, p.1.

Bureau des changements climatiques, le Bureau national de la prévention de la pollution (BNPP) et la direction Développement durable et relations avec les secteurs)²², et fournir une rétroaction et des avis sur des questions comme la prévention de la pollution, les changements climatiques et le développement durable²³. Bien que les membres de la TRJE se soient dits intéressés à faire la liaison avec d'autres jeunes en tant qu'ambassadeurs d'EC, ils croient que ce rôle ne peut être assumé qu'avec l'appui adéquat du ministère²⁴.

3.2 EFFET DE LA NON-CONSULTATION DES JEUNES

De l'avis des personnes-ressources, il y aurait d'importants avantages de perdus en l'absence de la TRJE ou d'un mécanisme quelconque de consultation des jeunes. Les personnes interrogées à titre de porte-parole des anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE, des anciens membres de la TRJE et des employés d'EC mentionnent, au chapitre des pertes :

- les idées et réflexions précieuses et uniques en soi des jeunes sur les enjeux environnementaux;
- un point de contact pour rejoindre les jeunes, leur « prendre le pouls » et accroître la sensibilisation des jeunes et des leaders parmi eux;
- un accès constant et privilégié auprès des jeunes pour cerner leur sensibilisation à l'environnement et leurs points de vue dans ce domaine;
- la confiance des jeunes à l'égard d'EC et l'image ou la bonne réputation d'EC parmi les jeunes;
- la crédibilité aux yeux des jeunes et des partenaires d'EC (à l'échelle tant nationale qu'internationale);
- la capacité de rejoindre les jeunes de manière efficace au moyen des programmes d'EC;
- la possibilité de renforcer les compétences et aptitudes des jeunes et de leurs leaders.

Pour les porte-parole d'ONG interrogés, la perte de la TRJE ou d'un mécanisme de consultation semblable affecterait les décisions politiques, des programmes et des initiatives d'EC. Ces personnes sont aussi d'avis que s'il n'existait pas de mécanisme de consultation des jeunes, ce sont les adultes qui parleraient à leur place et prendraient des décisions en leur nom, ce qui serait problématique à

²² Résumé des activités de la TRJE, Membres de la TRJE, 2000, p. 1.

²³ Document de travail, août 2000, p.1.

²⁴ Anderson 2, 2000, p.1.

leurs yeux parce que ces décisions pourraient ne pas correspondre aux intérêts supérieurs des jeunes et que ceux-ci devraient ultimement en assumer les conséquences.

3.3 PERCEPTION DE LA PERTINENCE, DES AVANTAGES ET DE L'EFFICACITÉ DE LA TRJE

Bien que la majorité des anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE, des anciens membres de la TRJE et des employés d'EC interrogés reconnaissent qu'il y a peu de sensibilisation à la TRJE à EC, ces groupes de personnes-ressources ne s'entendent pas quant à la façon dont la TRJE est perçue au sein du ministère. Les représentants des anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE ainsi que des anciens membres de la TRJE croient en majorité que la TRJE est perçue de façon positive à EC, tandis que la plupart des représentants des employés d'EC interrogés estiment que la TRJE ne fait pas bonne figure au ministère. Un certain nombre d'employés d'EC affirment, en particulier, que la TRJE constitue pour le ministre une occasion de se faire photographier et non un mécanisme de consultation sérieux. Ceux des anciens coordonnateurs, gestionnaires et membres qui ont été interrogés indiquent que la TRJE est bien perçue par les personnes qui ont consulté la Table ronde.

Toutes les personnes-ressources des divers groupes qui ont été interrogées voient dans la TRJE des avantages qui profitent aussi bien à EC qu'aux membres de la TRJE. De l'avis de deux anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE, celle-ci procure plus d'avantages aux membres qu'à EC. Même si le ministère peut, grâce à la TRJE, se donner une bonne image et rehausser sa crédibilité auprès des jeunes, ces répondants estiment que les membres y tirent un profit supérieur sous forme, notamment, du développement de leurs compétences et de leurs aptitudes, de la possibilité d'acquérir une expérience à l'échelle internationale, de leur chance de rencontrer des scientifiques et des gestionnaires de programme passionnés par l'environnement; de leur accès privilégié à des responsables de haut niveau et de l'occasion qui leur est donnée d'intervenir en matière de politiques et de programmes.

Les personnes interrogées à titre d'anciens membres de la TRJE et d'employés d'EC qui ont eu affaire avec la TRJE en signalent les avantages ci-dessous pour EC :

- rétroactions et interventions précieuses touchant les initiatives d'EC (p. ex., le Défi d'une tonne, le Réseau canadien de l'eau, la Conférence de l'ONU à Montréal et le Sommet mondial sur le développement durable);
- rétroactions, interventions et idées touchant les politiques, positions et documents d'EC;
- conseils et rétroactions sur la modification du site Web d'EC;

- bassin de jeunes représentants pour prendre part à des activités de consultation et à des événements;
- occasions pour le ministre de se faire photographier.

Même si certains anciens membres de la TRJE mentionnent divers avantages qu'EC a pu tirer de la TRJE, un petit nombre de personnes interrogées à ce titre trouvent difficile de se prononcer sur les effets de la TRJE vu l'absence de suivi de la part de ceux ou celles qui les ont consultées.

Outre les avantages ci-dessus, d'anciens membres de la TRJE signalent divers effets positifs que leur participation à la Table ronde leur a apportés. Ils affirment en majorité que leur engagement a renforcé leur connaissance et leur compréhension d'EC. À cet égard, les personnes interrogées font état des effets suivants : leur engagement leur a permis de mieux connaître le ministère, de mieux comprendre ses opérations et ses programmes et d'accroître leur sensibilisation au processus d'élaboration de ses politiques. De plus, la majorité de ces répondants estiment que leur participation à la TRJE a eu des effets bénéfiques sur leur engagement à l'égard des enjeux environnementaux : elle les a aidés à se concentrer sur des enjeux environnementaux particuliers (comme le développement durable en milieu urbain); elle a élargi leurs horizons dans ce domaine (p. ex., aux questions nordiques, à la qualité de l'eau et de l'air et à l'éducation environnementale); elle a accru la sensibilisation d'autres jeunes aux organisations environnementales (p. ex., le Réseau environnemental jeunesse et *Young Environment Professionals*); elle a changé leur perspective sur des enjeux environnementaux importants, à la fois nationaux et internationaux, et, grâce aux autres membres, elle les a renseignés sur les enjeux environnementaux dans d'autres parties du Canada. En parallèle, la majorité de ces personnes affirment que leur participation à la TRJE a été positive du point de vue de leurs études, ayant eu entre autres les effets suivants : les orienter vers les disciplines écologiques; accroître leur intérêt pour des études en environnement; les pousser à faire des études supérieures; raffermir leur intérêt pour l'environnement; les inciter à s'inscrire à un diplôme en environnement et les aider, à l'époque, dans leurs projets scolaires.

Les observations tirées de l'examen de la documentation viennent corroborer les avantages mentionnés par les anciens membres de la TRJE. En particulier, nous avons pu constater les bienfaits suivants que les membres affirment avoir tirés de leur participation : faire la connaissance de jeunes de partout au Canada qui se soucient de l'environnement et former des réseaux avec eux; se renseigner sur les enjeux environnementaux propres à diverses régions du Canada; intervenir dans l'élaboration des politiques et savoir comment fonctionne le gouvernement; avoir la chance de participer à des projets, à des conférences et à des événements intéressants²⁵. L'examen de la documentation confirme aussi l'incertitude des membres quant aux effets de la TRJE sur EC : on constate qu'en ce qui a trait à l'aptitude de la TRJE à influencer le ministère, les attentes des membres varient en fonction de leur expérience au sein de la Table ronde²⁶.

²⁵ Évaluation de la TRJE, prise 2, 2003, p.1.

²⁶ Rapport de l'Agence de santé publique du Canada touchant la Table ronde de la jeunesse d'Environnement Canada, 2005, p.3.

Il y a divergence de vues entre les groupes de répondants quant à savoir si EC a reçu autant de la TRJE que ce qu'il y a consacré en temps et en argent. La majorité des porte-parole des anciens coordonnateurs et gestionnaires ainsi que des anciens membres de la TRJE croient que le ministère a bien tiré partie de ses investissements dans la TRJE. En particulier, les anciens coordonnateurs et gestionnaires affirment que les avantages que la TRJE a procurés à ses membres valaient les dépenses de temps et d'argent. Par contre, la majorité des représentants des employés d'EC estiment que la Table ronde n'a pas rapporté au ministère tout le temps et l'argent qu'il y a mis parce que son utilisation par EC n'a pas été assez généralisée.

Bien que les représentants des autres ministères fédéraux et des ONG n'aient pas été invités à se prononcer sur l'efficacité de la TRJE, ils ont signalé divers avantages découlant de la consultation des jeunes. Les porte-parole des ONG jugent majoritairement qu'il est pertinent et utile pour EC de disposer d'un comité consultatif permanent des jeunes; cependant, ils sont quelques-uns à souligner l'importance de s'assurer que les jeunes font un travail valable. La majorité des répondants des autres ministères fédéraux sont d'avis qu'il serait avantageux pour leurs programmes et leur ministère d'avoir un comité consultatif permanent des jeunes semblable à la TRJE. Les personnes interrogées mentionnent les avantages suivants d'un comité consultatif permanent des jeunes :

- renforcer la compréhension que le ministère a des jeunes et de leurs problèmes;
- faire en sorte que les programmes répondent aux intérêts et aux préoccupations des jeunes;
- travailler dans l'intérêt public puisque les jeunes, en tant que futurs décideurs, ont un rôle à jouer dans l'élaboration des politiques et des programmes;
- encourager les jeunes à participer, comme partenaires à part entière, aux initiatives environnementales;
- soutenir le développement des compétences et des aptitudes des jeunes.

3.4 POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DE LA TRJE

a) Les points forts

De l'avis des personnes-ressources, la TRJE présente plusieurs points forts associés à sa composition et à son fonctionnement. Les porte-parole des anciens coordonnateurs et gestionnaires, des anciens membres, des employés d'EC et des ONG attribuent bon nombre des points forts de la TRJE à sa composition, notamment :

- les compétences, l'expérience et les aptitudes de ses membres;
- la diversité de sa composition (i.e., région, âge, origine ethnique, milieu);

- l'engagement et le dynamisme de ses membres;
- la capacité de ses membres à apprendre rapidement et à poser des questions stimulantes;
- la créativité des jeunes, leurs idées neuves, leur approche holistique de l'action politique et leur projection dans l'avenir;
- l'évolution, l'épanouissement et le développement des compétences de ses membres.

Les anciens coordonnateurs et gestionnaires, les anciens membres et les employés d'EC mentionnent également divers points forts liés au fonctionnement de la TRJE :

- le fait que ses membres aient carte blanche et puissent choisir les enjeux à traiter et la façon de procéder;
- la possibilité de discuter des grands enjeux environnementaux avec des hauts fonctionnaires d'EC;
- le rappel à EC de l'importance de l'environnement pour les jeunes;
- les occasions offertes à des personnes informées et intéressées de discuter de la politique d'EC;
- une bonne gestion par le personnel d'EC, ayant facilité la consultation avec la TRJE;
- le rôle de « pollinisateur » de la TRJE auprès de l'ensemble des jeunes, ses membres servant de promoteurs du ministère.

b) Les points faibles

Les représentants des anciens coordonnateurs et gestionnaires, des anciens membres et des employés d'EC soulignent d'un commun accord certains points faibles de la TRJE :

- le manque de sensibilisation à la TRJE au sein d'EC;
- l'imprécision quant au rôle de la TRJE au sein d'EC;
- le manque de rétroaction de la part du personnel d'EC afin d'informer les membres sur la suite ayant été donnée à leurs interventions;
- le manque de connaissance des membres de la TRJE touchant le fonctionnement d'EC.

Parmi les autres points faibles mentionnés par les anciens coordonnateurs, gestionnaires et membres de la TRJE, il y a : le fait que la TRJE n'a pas été consultée autant qu'elle l'aurait pu; le défaut de communication entre EC et la TRJE; la déconnexion entre le travail de la TRJE et celui du ministère; les objectifs actuels irréalistes compte tenu des ressources limitées de la TRJE, et le manque de continuité d'une année à l'autre qui empêche les dossiers de progresser. Les représentants des ONG interrogés

mentionnent en outre deux grandes faiblesses de la TRJE : le fait qu'elle ne soit pas représentative des jeunes de la base qu'EC cherche à mobiliser, et le manque d'évidence quant au degré d'inclusion des jeunes dans l'élaboration des politiques et des programmes du ministère.

L'examen des documents du programme vient corroborer quelques-uns des points faibles identifiés par les personnes-ressources. La documentation révèle que tant les membres de la TRJE que les gestionnaires ont eu de la difficulté à comprendre leur rôle au sein de la Table ronde²⁷. En ce qui concerne les communications, l'examen des documents du programme indique que leur inefficacité a nui à la progression de la TRJE au fil des années; les membres disent se sentir déconnectés et voudraient que les liens se resserrent avec le groupe et avec le ministère²⁸. En particulier, l'examen de la documentation montre que les membres ont l'impression d'être des étrangers lorsque les responsables d'EC les consultent, et ils soulignent les lacunes suivantes : manque d'information au sujet des responsables d'EC et de leurs activités; information donnée trop tard; méconnaissance du personnel d'EC quant à la façon de consulter les jeunes (i.e., ils finissent par s'adresser « aux » membres et ne semblent pas être véritablement intéressés à obtenir la perspective des jeunes); besoin de tenir des rencontres en personne entre les membres de la TRJE et divers responsables d'EC (p. ex., sous-ministres, sous-ministres adjoints et directeurs des services concernés dans les régions)²⁹. Dans la même veine, les membres de la TRJE ont, lors de la troisième réunion en personne de 2002, dit souhaiter que certains de ceux dont le mandat a été renouvelé participent plus activement aux discussions afin que la Table ronde puisse profiter de leur expérience passée à la TRJE³⁰.

3.5 AMÉLIORATIONS À APPORTER À LA TRJE

Selon les personnes interrogées, il y aurait des améliorations à apporter à la TRJE, mais qui diffèrent selon leur engagement envers la Table ronde. Pour les anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE, il faudrait réviser les objectifs de manière à ce qu'ils soient franchement réalisables compte tenu des capacités de la TRJE, et concilier la nécessité pour la TRJE de poursuivre ses propres buts et l'importance pour elle de collaborer aux enjeux prioritaires du ministère. Les représentants des anciens membres de la TRJE et des employés d'EC sont d'avis qu'il faut améliorer les communications touchant la TRJE. Les employés d'EC estiment que les communications doivent être plus efficaces afin de hausser la sensibilisation à la TRJE au sein du ministère et de faire en sorte qu'on veuille l'utiliser de façon efficace. Les anciens membres de la TRJE trouvent qu'il faut populariser la TRJE auprès du personnel d'EC et s'assurer que les membres du personnel qui utilisent la TRJE fournissent un suivi afin que celle-ci sache ce

²⁷ Rapport de l'Agence de santé publique du Canada touchant la Table ronde de la jeunesse d'Environnement Canada, 2005.

²⁸ Évaluation de la TRJE, prise 2, 2003, p.2.

²⁹ Membres dont le mandat a été renouvelé, 2000, p. 1.

³⁰ Discussion stratégique 1 du 13 juin, 2002, p. 2.

qu'il est advenu de ses conseils. La majorité des répondants provenant des ONG estiment qu'EC devrait se servir de la TRJE en parallèle avec des organisations existantes en vue de susciter la participation des jeunes.

Parmi les autres améliorations proposées par les personnes interrogées, mentionnons :

- un instructeur qualifié qui possède de l'expérience dans le travail auprès des jeunes et leur motivation, et qui s'intéresse aux enjeux environnementaux;
- une séance d'information pour les membres en début de mandat pour les renseigner sur le fonctionnement de la TRJE, d'EC et du gouvernement fédéral;
- l'élargissement du champ de recrutement des membres pour y inclure des jeunes leaders provenant d'autres secteurs que celui de l'environnement;
- un responsable jouant le rôle de « champion » de la TRJE à EC;
- des moyens de liaison régionaux pour la TRJE afin d'accroître la sensibilisation dans les régions;
- des occasions permettant au personnel d'EC d'interagir avec les membres de la TRJE et de faire du mentorat.

Du point de vue de l'amélioration des communications, l'examen des documents du programme montre que les membres de la TRJE jugent nécessaire d'apporter les améliorations suivantes aux communications internes de la TRJE :

- une communication meilleure et plus fréquente entre les membres de la TRJE (p. ex., des mises à jour bimensuelles, des appels conférences et des réunions en personne plus fréquents);
- la nécessité de communiquer en toute franchise;
- un suivi accru sur le cheminement de la TRJE³¹.

À ce sujet, il convient de préciser qu'EC s'est efforcé de corriger les problèmes de communication de la TRJE en 2002³²; toutefois, la documentation révèle que des membres de la Table ronde ont continué à déplorer l'inefficacité des communications en 2005³³. En outre, deux études de cas

³¹ Évaluation de la TRJE, prise 2, 2003, p. 2.

³² Table ronde de la jeunesse sur l'environnement d'Environnement Canada : Rapport sur les communications, 2002.

³³ Évaluation, 2005, p.1

concernant la TRJE montrent que les membres de la Table ronde trouvent nécessaire de préciser le rôle de la TRJE au sein du ministère^{34, 35}.

Les participants à la séance de travail avec des gestionnaires d'EC s'accordent à dire que la TRJE a besoin d'une révision majeure pour qu'EC puisse la conserver comme principal mécanisme courant de consultation et de motivation des jeunes, et qu'il y aurait absolument lieu de l'utiliser en conjonction avec d'autres moyens spéciaux de consultation et de motivation. Les améliorations proposées par les participants à la séance de travail correspondent à celles qui sont ressorties des entrevues avec des personnes-ressources et de l'examen de la documentation, soit :

- **Membership** : La Table ronde devrait se composer de « jeunes adultes » âgés de 18 à 29 ans (ou se situant à peu près dans cette fourchette d'âges) – c'est-à-dire des jeunes du niveau postsecondaire tout au moins et qui prennent déjà des décisions importantes dans leur vie ou font des achats majeurs (p. ex., une voiture, une maison). Les membres doivent aussi avoir des qualités de chef qu'ils exercent non pas seulement dans le domaine de l'environnement mais aussi dans d'autres secteurs (p. ex., le commerce, les sciences). Il est également crucial pour EC d'informer les personnes plus jeunes du niveau de l'école secondaire, de susciter leur participation et de les consulter (p. ex., pour les influencer dans leurs choix de mode de vie qui peuvent avoir un effet sur l'environnement), mais ce n'est pas le rôle le plus indiqué pour la Table ronde.
- **Rôle et objectifs** : Il y a lieu de préciser le rôle et les objectifs de la TRJE. L'accent doit être mis sur l'éducation et la participation des membres afin que la TRJE puisse contribuer aux stratégies et aux politiques. Il faut inviter les membres à se prononcer surtout sur les grandes orientations politiques du ministère et non pas tellement sur des questions particulières à des programmes, parce que chaque service entreprend ses propres consultations et ses recherches sur l'opinion publique au moment de concevoir ses programmes et de les évaluer ou de les analyser. (Il ne s'agit pas de faire double-emploi avec un échantillon non représentatif comme celui que forment les membres de la TRJE.) Il faut procurer aux membres une orientation et une structure plus rigoureuses et leur demander de se prononcer sur des questions précises, choisies avec soin; l'ancienne méthode de la carte blanche qui donnait aux membres toute la latitude voulue pour choisir leurs sujets d'étude et leur façon de procéder ne s'est pas avérée utile pour le ministère.
- **Communications** : EC doit faire mieux pour ce qui est de renseigner les membres de la TRJE, de leur fournir la documentation dont ils ont besoin et de leur poser des questions claires sur des sujets spécifiques (tout en leur accordant le temps voulu pour en faire l'étude), afin qu'ils puissent apporter un point de vue éclairé et pertinent concernant les décisions politiques que doit prendre le ministère.

³⁴ Rapport de l'Agence de santé publique du Canada sur la Table ronde de la jeunesse d'Environnement Canada, 2005.

³⁵ *Re-focusing the Lens: Assessing the Challenge of Youth Involvement in Public Policy*. Projet conjoint de l'Association des étudiants d'école secondaire de l'Ontario et de l'Institut sur la gouvernance, juin 1999.

- **Rétroaction et engagement de la part du personnel d'EC** : EC doit s'efforcer de mieux convaincre les responsables de la politique de s'engager dans le processus de consultation et de participation des jeunes (ce qui nécessitera sans doute des modifications d'ordre culturel dans la politique organisationnelle des unités). Il faut que les décideurs participent à la sélection des enjeux sur lesquels les membres de la TRJE seront consultés, qu'ils comprennent et apprécient la valeur des interventions des jeunes et qu'ils leur fournissent une rétroaction sur le poids que leurs interventions ont pu avoir dans l'élaboration des politiques.

3.6 GESTION DE LA TRJE

La plupart des porte-parole des anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE ainsi que des employés d'EC sont d'avis que la TRJE doit être gérée de l'intérieur du ministère au lieu de relever directement du cabinet du ministre. Selon un répondant du groupe des anciens coordonnateurs et gestionnaires, EC pourrait songer à attribuer la responsabilité de l'initiative à l'ensemble du ministère, de sorte que les 14 groupes ministériels, y compris les bureaux régionaux, pourraient chacun « parrainer » un membre de la TRJE. Chaque groupe ministériel prendrait part au processus de sélection et d'évaluation mais confierait ses crédits de « parrainage » à la division Éducation à l'environnement et programmes jeunesse en vue du fonctionnement, du maintien et de l'infrastructure de la TRJE. Les personnes interrogées parmi les employés d'EC estiment que le fait de gérer la TRJE de l'intérieur du ministère permettrait de renforcer les liens entre la TRJE et le personnel touchant les politiques et les programmes du ministère, de favoriser la sensibilisation à la TRJE ainsi que son utilisation et de mieux servir le ministère. Un petit nombre d'employés régionaux d'EC pensent que, quelle que soit l'approche adoptée, il est extrêmement important d'assurer dans les régions une sensibilisation et un accès à la TRJE. Par contre, un petit nombre d'employés d'EC croient que la TRJE doit rester attachée au cabinet du ministre, parce que c'est plus efficace sur le plan politique tout en permettant à la TRJE de répondre aux besoins du ministère. Deux anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE qui seraient d'accord pour que le ministère en assume la gestion jugent très important que le ministre puisse continuer à rencontrer les membres de la TRJE et à se servir de la Table ronde ou de ses membres lors de forums internationaux. Fait intéressant, les deux personnes en question ont l'impression que la TRJE relève déjà du ministère.

Les gestionnaires d'EC qui ont participé à la séance de travail sont aussi d'avis que la TRJE devrait être gérée par le ministère, ce qui contribuerait à relier la Table ronde à la Stratégie éducation et engagement d'EC. La division Consultations et partenariat peut jouer un rôle de soutien auprès de la direction Mobilisation et éducation du public ainsi que des divers programmes dans leurs entreprises de consultation. Selon ces gestionnaires d'EC, la gestion de la TRJE doit être révisée en profondeur en vue de mieux répondre aux besoins de ses membres et d'assurer à long terme le succès de ce mécanisme. Autrement dit, la direction de la TRJE doit faciliter aux membres l'exercice du rôle qu'ils sont censés jouer et aider activement ces jeunes adultes à atteindre les objectifs qui leur ont été fixés. Il faudrait, par exemple, que de jeunes coordonnateurs chevronnés assurent la liaison entre les membres de la TRJE et les responsables de la politique au ministère.

L'examen de la documentation montre que la responsabilisation des membres et le manque de structure ont posé régulièrement des difficultés aussi bien aux membres de la TRJE qu'à l'équipe de gestion. La responsabilisation des membres a causé de graves problèmes à la TRJE en 1999, de sorte que le coordonnateur a dû leur écrire pour leur rappeler leurs obligations envers la Table ronde³⁶. Par ailleurs, les membres de la TRJE ont fait savoir qu'ils avaient besoin de lignes directrices plus rigoureuses touchant leurs obligations de même que leur aptitude à obliger les autres membres concernés à rendre compte de leur inaction ou de leur manque de participation^{37, 38}. En ce qui concerne la structure de la Table ronde, l'examen de la documentation indique que les préoccupations à cet égard remontent à 1999³⁹. En 2002, les membres ont fait valoir la nécessité de mieux structurer les activités de la TRJE⁴⁰, et d'autres sont revenus à la charge en 2005 pour déplorer des lacunes dans l'animation des réunions et un manque d'orientation de la part des gestionnaires⁴¹.

3.7 AVENIR DE LA TRJE

La majorité des anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE, des anciens membres de la Table ronde et des employés d'EC estiment que la TRJE doit être maintenue et non pas abolie comme le prévoit l'une des options. Les employés d'EC soutiennent que l'abolition de la Table ronde enverrait un signal négatif aux jeunes et obligerait le ministère à recommencer à neuf. Ils sont plusieurs à souligner la valeur d'un mécanisme permanent si les jeunes doivent être consultés. Pareil mécanisme permanent a pour effet d'intégrer la consultation des jeunes à la culture ministérielle, d'assurer l'existence d'un mécanisme lorsque le besoin s'en fait sentir et de renforcer la continuité du membership, de manière à mieux enraciner les connaissances et l'engagement.

En conformité avec l'opinion exprimée par les personnes-ressources, la majorité des gestionnaires d'EC qui ont participé à la séance de travail s'accordent à dire qu'il faut sans doute maintenir la TRJE, mais en y apportant de sérieuses améliorations telles que mentionnées à la section 3.5. Ils insistent également sur la nécessité pour EC de recourir, outre ce mécanisme permanent, à des approches complémentaires à l'occasion. Parmi les autres moyens utiles de consultation et de mobilisation, il y a les consultations sur des questions propres à certains programmes, la recherche sur l'opinion publique (p. ex., les sondages et groupes de discussion) ainsi que les « conférences jeunesse » portant sur des enjeux qui revêtent un intérêt particulier pour le ministère – lesquelles devraient se tenir idéalement (dans la mesure du possible) aux deux ans dans chaque région. Les participants signalent que les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques ont organisé récemment une conférence jeunesse de ce genre.

³⁶ Lettre aux membres de la TRJE, 17 avril 2000.

³⁷ Membres dont le mandat a été renouvelé, 2000, p.1.

³⁸ Évaluation de la TRJE, prise 2, 2003, p.2.

³⁹ Évaluation de la réunion tenue du 16 au 20 septembre 1999, p.2.

⁴⁰ Discussion stratégique 1 du 13 juin 2002, p.2.

⁴¹ Évaluation, 2005, p.1.

La plupart des personnes interrogées qui sont en faveur du maintien de la TRJE croient également qu'il faut améliorer le mécanisme actuel de la Table ronde. Voici quelques-unes des principales suggestions :

- Les anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE jugent nécessaire d'apporter des améliorations aux aspects consultation et communication de la TRJE.
- Les anciens membres de la TRJE estiment qu'il faut faire participer un plus grand nombre de jeunes des diverses régions du Canada; se relier à d'autres jeunes Canadiens en travaillant en parallèle avec les ONG environnementales; réduire le nombre total de membres mais en avoir davantage qui font partie des réseaux environnementaux (p. ex., de la Coalition Sierra Jeunesse); avoir d'année en année une structure établie et plus concrète.
- Les employés d'EC trouvent que le ministère doit s'engager davantage à utiliser ce mécanisme et à consulter les jeunes. De plus, ils sont d'avis : que la TRJE doit se lier à d'autres processus jeunesse à l'échelle nationale et internationale pour de plus amples interventions et consultations; que la Table ronde tirerait profit d'un examen des pratiques exemplaires de consultation des jeunes à l'échelle nationale et internationale, et que la TRJE devrait s'étendre à d'autres ministères fédéraux qui s'intéressent à l'environnement soit, en particulier, Ressources naturelles Canada ainsi que Pêches et Océans. Il est aussi proposé de recourir, en même temps que la TRJE ou comme solution de rechange, à un réseau jeunesse virtuel par l'intermédiaire d'Internet, à condition que ce réseau virtuel puisse tenir un événement ou un sommet annuel afin de concentrer les énergies ou de s'attaquer à une question cruciale.

Une minorité d'employés d'EC sont indécis ou ne croient pas nécessaire de maintenir la TRJE. Ainsi, un répondant soutient qu'il faut abolir la TRJE parce que le ministère ne l'a pas utilisée de façon efficace. D'autres pensent qu'il suffirait de recourir à des sondages d'opinion publique auprès des jeunes ou aux réseaux jeunesse existants au lieu de conserver un mécanisme permanent spécifique à EC. Enfin, un employé croit que l'approche générale en matière de consultation des jeunes devrait mieux refléter les ressources investies et les méthodes employées par EC pour consulter d'autres publics cibles.

3.8 BIENFAITS ET DÉFIS DE LA CONSULTATION DES JEUNES

a) Les bienfaits

De l'avis des anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE, des anciens membres de la TRJE et des employés d'EC, les bienfaits généraux de la consultation des jeunes sont les suivants :

- elle fournit des éclaircissements en vue de mieux sensibiliser aux enjeux environnementaux et de modifier le comportement des consommateurs;

- elle donne une nouvelle perspective et de l'inspiration à EC parce que les jeunes apportent leur passion, leur enthousiasme et leur réalisme à l'égard des enjeux environnementaux;
- elle fait ressortir les différences intergénérationnelles et aide à les réduire;
- elle apporte des idées nouvelles et originales qui ne sont pas influencées par la pensée conventionnelle;
- elle donne aux citoyens qui seront touchés dans le futur par les décisions prises actuellement leur mot à dire dans la prise de ces décisions;
- elle relie EC à un important segment de la population canadienne et élargit la portée des consultations du ministère;
- elle rehausse la crédibilité et l'image d'EC;
- elle joue un rôle important dans la mise au point de programmes et de matériel destinés aux jeunes, faisant en sorte que le contenu éducatif et informatif soit pertinent pour ce public;
- elle permet de considérer dans la perspective des jeunes les buts stratégiques, les politiques et les programmes du ministère et de les confronter à la réalité qui est la leur, de sorte qu'EC conserve sa pertinence et puisse adopter des programmes et des politiques responsables envers les générations futures;
- elle aide à créer de futurs « intendants » de l'environnement et favorise un comportement propice à un environnement durable.

Pour leur part, les porte-parole d'autres ministères fédéraux que nous avons interrogés mentionnent les bienfaits suivants de la consultation et de la participation des jeunes en ce qui concerne les programmes et objectifs de leur ministère :

- cela a aidé le ministère à concevoir un site Web plus attrayant pour les jeunes;
- le ministère a appris comment établir ou adapter ses programmes en fonction des besoins des jeunes;
- cela a influencé le ministère dans sa prise de décisions touchant l'élaboration de ses politiques, programmes et services.

b) Les défis

Parmi les principaux défis associés à la consultation des jeunes, les anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE, les anciens membres de la TRJE et les employés d'EC mentionnent les suivants :

- le peu de temps que les jeunes ont à consacrer à la participation ou leur peu d'aptitude, et leur difficulté à remplir leur mandat d'un ou de deux ans, du fait que les jeunes se déplacent beaucoup et sont occupés par leurs études, leur travail et leurs autres activités;
- les jeunes n'ont pas toujours assez d'expérience, de connaissances et de jugement, vu la nature complexe tant des enjeux environnementaux que du fonctionnement du gouvernement, si bien qu'ils ont besoin d'être documentés sur les questions ou les programmes qui leur sont présentés afin d'écartier les idées erronées qu'ils peuvent avoir et pour qu'ils puissent faire des interventions éclairées et pertinentes;
- il est difficile de maintenir de bonnes communications avec les membres et d'en arriver à un consensus au moyen du téléphone ou en ligne, et il est donc nécessaire de tenir des réunions en personne;
- en ce qui concerne l'utilisation et l'insertion des idées des jeunes dans la prise de décisions, il faut être clair sur la façon dont l'information sera utilisée et mettre au point un mécanisme afin de recueillir l'opinion des jeunes et de l'utiliser;
- en ce qui concerne la gestion des attentes des jeunes – il faut aligner les intérêts des jeunes et les priorités d'EC, et donner aux jeunes une idée claire des suites qu'ils peuvent attendre de leurs interventions pour ne pas provoquer chez eux de sentiment de frustration;
- il est difficile d'établir entre le ministère et les jeunes une relation dans laquelle chacun se sente en confiance et comprenne le rôle qui lui est dévolu;
- il faut faire connaître à la grandeur du ministère l'existence de tout mécanisme de consultation et s'en servir;
- l'opinion et les connaissances des jeunes ne sont pas toujours reconnues et appréciées à leur juste valeur (compte tenu, par exemple, de la culture scientifique d'EC);
- il faut une « vraie » consultation (i.e., un dialogue permanent par lequel les interventions et rétroactions des jeunes viennent éclairer une question ou une décision) et non une consultation « de façade » (i.e., où l'on demande uniquement aux jeunes leur avis sur une décision ou une position qui a déjà été prise);
- il faut assurer une représentation adéquate de la population des jeunes Canadiens et Canadiennes (p. ex., retenir une fourchette d'âges pour les membres et décider si l'on veut seulement des chefs de file du domaine de l'environnement ou une plus grande diversité de jeunes);

- il faut savoir utiliser un mécanisme comme celui de la TRJE parce que, contrairement à d'autres groupes d'intervenants, les membres de la Table ronde ont des points de vue diversifiés sur les enjeux environnementaux;
- il est impossible de consulter tous les intéressés au moment de prendre des décisions stratégiques, et les jeunes ne constituent qu'un groupe parmi d'autres et n'obtiennent pas nécessairement une priorité de premier ordre;
- la consultation des jeunes coûte cher en temps et en argent.

Les porte-parole d'autres ministères fédéraux que nous avons interrogés mentionnent des défis de même nature entourant la consultation des jeunes :

- le maintien de l'intérêt des membres – les jeunes évoluent, se déplacent et se lancent dans d'autres activités;
- le roulement du membership – il faut trouver de nouveaux membres à cause des départs;
- l'organisation des activités – la chose peut être difficile parce que les jeunes ont un horaire chargé (i.e., école, activités sportives et travail) et des intérêts qui se font concurrence;
- la communication avec les membres – à cause de la distance qui les sépare, des fuseaux horaires et de l'obligation de compter sur Internet et le téléphone pour communiquer et collaborer, il est difficile d'établir des relations et de mener à bien des projets collectifs.

Il se dégage de l'examen de la documentation portant sur la consultation des jeunes certains obstacles communs à une participation efficace des jeunes, qui correspondent à ceux que les personnes-ressources et les participants à la séance de travail avec des gestionnaires d'EC ont soulevés :

- hypothèses erronées et négatives quant aux aptitudes et à la perspicacité des jeunes;
- inexpérience des jeunes en matière de participation fructueuse à la prise de décisions;
- résistance au changement de la part des organisations et des individus;
- tentative d'insérer les jeunes dans des structures pour adultes;
- tendance à identifier la participation des jeunes à une seule personne au sein de l'organisme au lieu d'y voir une responsabilité collective;
- lenteur du changement;
- roulement parmi les jeunes;
- lieu et moment des réunions⁴².

⁴² Travail avec les jeunes : un guide pour la participation des jeunes à la prise de décision, Association canadienne pour la santé mentale, 1995.

3.9 PRATIQUES EXEMPLAIRES ET CARATÉRISTIQUES D'UN MÉCANISME IDÉAL DE CONSULTATION DES JEUNES

a) Les pratiques exemplaires

Les personnes interrogées mentionnent diverses pratiques exemplaires touchant tous les aspects des mécanismes de consultation des jeunes. En voici les principales :

- Un représentant des anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE suggère quelques façons d'agir à l'intention des coordonnateurs et coordonnatrices : être un véritable leader; connaître son sujet et savoir comment y ramener l'attention du groupe; faire participer les membres activement et ne pas leur faire perdre de temps; ne pas craindre de se montrer franc avec les membres touchant les objectifs de la consultation et la façon dont leurs idées ou avis seront utilisés.
- Des anciens membres de la TRJE formulent les pratiques exemplaires suivantes en matière de consultation des jeunes : savoir mobiliser les jeunes et leur faire entreprendre certaines activités; tenir régulièrement des appels conférences pour maintenir l'élan et régler les problèmes à mesure qu'ils se présentent; se servir des ressources (financières, spécialistes) pour renforcer l'aptitude des jeunes; munir les jeunes qui embarquent dans un programme de consultation des outils nécessaires pour qu'ils puissent s'acquitter de leur tâche; sélectionner les membres de la consultation selon leurs mérites pour s'assurer de consulter des jeunes qui sont informés.
- De l'avis de certains employés d'EC, il est important de voir à ce que les consultations soient valables pour que les jeunes n'aient pas l'impression d'être des pions politiques ou d'être consultés pour la forme. Dans la même veine, plusieurs employés jugent important aussi de bien choisir les questions à l'étude et de consulter les jeunes sur des sujets sur lesquels ils peuvent exercer une influence. Un répondant trouve important, comme pratique exemplaire, de préciser les rôles et responsabilités d'EC et des jeunes qui prennent part à la consultation. Quelques répondants croient nécessaire de préparer les jeunes en vue d'une consultation sur un sujet donné en leur fournissant la documentation dont ils auront besoin. Plusieurs employés sont aussi d'avis qu'il faut recourir au maximum à la technologie de l'information pour renforcer les communications entre les jeunes membres et réduire le coût des réunions en personne. Quelques-unes des personnes interrogées insistent sur l'importance d'une représentation diversifiée (avec des participants provenant de milieux différents et ayant des valeurs différentes).
- Les représentants des autres ministères fédéraux ont diverses pratiques exemplaires à suggérer touchant le fonctionnement des mécanismes de consultation des jeunes,

notamment : tenir les consultations à des moments propices pour les jeunes et y prévoir des discussions spontanées et des activités amusantes; engager le dialogue avec les jeunes; permettre aux jeunes de se fixer des priorités et les soutenir dans ce qui leur paraît important; les événements organisés par et pour les jeunes semblent le mieux fonctionner; veiller à la clarté du mandat et des attentes de la consultation.

- La majorité des porte-parole des ONG interrogés s'accordent à dire qu'une pratique exemplaire importante consiste à fournir aux jeunes les outils dont ils auront besoin pour produire les résultats escomptés. La plupart de ces répondants croient qu'il est efficace et rentable, en vue de recruter des membres, de passer par les organisations dirigées par des jeunes et celles qui travaillent avec des jeunes au lieu de « réinventer la roue ». Pour la majorité de ces porte-parole, il n'y a pas de « participant idéal »; il est important, plutôt, d'avoir une diversité de jeunes aux profils différents. En ce qui concerne le rôle des jeunes, la plupart des répondants sont d'avis que les jeunes préfèrent la méthode pratique qui fait appel à leur créativité et produit des résultats tangibles. En outre, bon nombre des personnes interrogées soulignent que les jeunes ont besoin de se sentir engagés et utiles.

b) Caractéristiques d'un mécanisme idéal de consultation des jeunes

Ainsi que nous l'avons mentionné, la majorité des personnes interrogées appuient la poursuite de la TRJE de sorte que leurs propos touchant le mécanisme idéal de consultation des jeunes tendent à prendre la forme d'améliorations à apporter à la TRJE. Les représentants des coordonnateurs et gestionnaires, des anciens membres de la TRJE et des employés d'EC soutiennent que la TRJE doit être dotée d'un rôle et d'un ensemble d'objectifs précis. Comme nous l'avons dit ci-dessus, l'un des porte-parole des anciens coordonnateurs et gestionnaires fait ressortir le besoin de recentrer les objectifs de la TRJE de manière à ce qu'ils soient franchement réalisables aussi bien pour la Table ronde que le ministère, et qu'ils tiennent compte des capacités de la TRJE. Les employés estiment que la TRJE devrait avoir des objectifs clairs et précis quant à ce qu'elle accomplira chaque année, aux consultations qui auront lieu et aux résultats qui en découleront et seront communiqués au personnel d'EC. Les personnes interrogées parmi les anciens coordonnateurs, gestionnaires et membres de la TRJE soulignent la nécessité d'une coordination entre la TRJE et EC de manière à ce que la Table ronde ait des buts et des objectifs qui répondent tant aux intérêts des membres qu'aux priorités du ministère.

En ce qui concerne le rôle et les services de la TRJE, certains employés d'EC suggèrent d'utiliser la Table ronde pour mettre au point des programmes et du matériel destinés aux jeunes ou améliorer ce qui existe, et de demander l'avis des jeunes sur les grandes priorités et politiques ministérielles. De plus, quelques répondants veulent qu'on élargisse le rôle de la TRJE à la motivation des jeunes aussi bien qu'à leur consultation. Divers employés d'EC suggèrent aussi de renforcer l'aspect réseautage de la TRJE. La moitié des représentants des anciens membres de la TRJE que nous avons interrogés pensent que celle-ci devrait avoir pour rôle de rassembler des jeunes pour qu'ils discutent des

enjeux environnementaux et fournissent à EC des idées, des avis, des réactions et des critiques relativement à ses programmes, politiques et stratégies existants.

Les personnes interrogées parmi les anciens coordonnateurs et gestionnaires ainsi que les employés d'EC offrent une gamme de perspectives sur la façon de gérer la TRJE à l'intérieur du ministère. En voici les principales :

- De l'avis de deux coordonnateurs et gestionnaires, la TRJE doit être gérée comme un mécanisme non partisan ayant un processus de sélection neutre dans le but de former un groupe de jeunes aux intérêts variés et qui soit représentatif. Ils trouvent essentielles les réunions en personne pour le bon fonctionnement de la TRJE en tant que mécanisme de consultation des jeunes, parce que cette approche produit une information et une rétroaction de meilleure qualité et permet une meilleure interaction au sein du groupe. À cet égard, l'un des répondants croit que les membres du personnel d'EC qui consultent la TRJE devraient être tenus de faire rapport à la Table ronde de la suite qui a été donnée à ses interventions et de son ampleur.
- Les employés d'EC mentionnent quelques éléments clés d'une gestion efficace de la TRJE, notamment : l'emploi de la technologie de l'information, une chaîne de suivi ainsi qu'une plus grande exposition des membres de la TRJE aux opérations, aux rôles et aux responsabilités du ministère. Pour plusieurs employés, une sensibilisation accrue au mécanisme de consultation des jeunes s'impose en outre au sein ministère, et l'on doit assurer la communication de tout résultat découlant de ce processus.
- Les employés d'EC font un certain nombre de suggestions touchant la façon de gérer la TRJE au ministère et ceux qui doivent en être chargés. Deux de ces répondants pensent que la TRJE devrait relever de la direction Mobilisation et éducation du public tandis que, pour un autre, il faut confier la gestion de la TRJE à la fois à la division Consultations et partenariat et à la direction Mobilisation et éducation du public. Les autres options mentionnées par les personnes interrogées comprennent : la gestion par un groupe de travail interministériel où les coûts seraient partagés par les ministères en cause; le rattachement du mécanisme de consultation des jeunes d'EC à d'autres organisations jeunesse au niveau national; l'alignement de la gestion de la TRJE sur le Réseau des jeunes employés.

Pour la majorité des anciens coordonnateurs et gestionnaires, des anciens membres de la TRJE et des employés d'EC, la diversité constitue un élément clé de la composition d'un mécanisme idéal de consultation des jeunes. Ainsi, la plupart des employés d'EC pensent que la TRJE devrait offrir une représentation plus diversifiée des jeunes. Outre la diversité, les personnes interrogées mentionnent à propos du membership les aspects suivants :

- Les anciens coordonnateurs et gestionnaires insistent sur la nécessité d'avoir un groupe représentatif des jeunes (i.e., diversité, âge, origine, milieu et langue) choisis d'après un processus de sélection neutre. L'un des répondants croit que le mérite et les compétences

particulières doivent faire partie des critères de sélection sans en constituer, pour autant, le critère dominant.

- Une minorité d'anciens membres de la TRJE pensent qu'un intérêt pour l'environnement doit être une condition essentielle pour faire partie de la TRJE. Quelques-unes des personnes interrogées jugent important aussi de sélectionner des membres ayant des qualités de chef, en particulier dans le domaine de l'environnement.
- Une minorité d'employés d'EC soutiennent que les membres doivent être choisis parmi les jeunes leaders, en général, et non pas seulement parmi ceux et celles qui s'intéressent à l'environnement. Ils recommandent, par exemple, de recruter des chefs de file de différents milieux comme les arts, le commerce, la politique et l'économie. Par ailleurs, quelques-unes des personnes interrogées voudraient qu'on recrute des chefs de file et des jeunes ordinaires. Quelques répondants insistent sur la nécessité de veiller à ce que la Table ronde reflète la population canadienne (p. ex., que les jeunes proviennent de régions différentes, des milieux urbains et ruraux, qu'ils soient de niveaux de scolarité différents et qu'ils comprennent des jeunes Autochtones). Un répondant suggère aussi de recourir à une recherche par sondage (i.e., auprès d'un échantillon représentatif des jeunes Canadiens) pour valider les points de vue exprimés par les membres.

Une minorité d'anciens membres de la TRJE croient qu'il faudrait consulter les jeunes à la fois sur les enjeux sur lesquels EC a besoin d'une consultation des jeunes et sur les intérêts des membres. Quelques-unes des personnes interrogées sont d'avis qu'il faudrait consulter les jeunes sur des enjeux de grande envergure pour EC plutôt que sur des questions liées à des programmes particuliers. De même, la plupart des employés d'EC trouvent important de consulter les jeunes sur les programmes et enjeux qui les touchent de près ainsi que sur les priorités et politiques plus générales du ministère. À ce sujet, les répondants sont généralement d'avis qu'il importe de consulter les jeunes sur les programmes qui leur sont destinés, pour s'assurer que ces programmes sont bien conçus pour eux et correspondent à leurs intérêts. Quelques répondants soutiennent qu'il faudrait demander l'avis des jeunes au début de l'élaboration d'une politique au lieu de les inviter seulement à réagir à une politique qui a déjà été arrêtée. Certains répondants recommandent aussi que les questions devant faire l'objet d'une consultation reflètent plus étroitement les priorités d'EC, de manière à accorder plus de valeur à la consultation. De plus, un répondant recommande que les jeunes aient leur mot à dire touchant le calendrier de la consultation à laquelle ils doivent participer.

Certains propos portent à croire que les personnes interrogées auraient recours, à EC, au mécanisme de consultation des jeunes qu'elles jugent idéal. La majorité des employés d'EC affirment qu'ils se serviraient d'un mécanisme de consultation qui tiendrait compte de leurs recommandations. En ce qui a trait aux questions devant faire l'objet d'une consultation, un répondant du groupe des anciens coordonnateurs et gestionnaires indique qu'il consulterait la TRJE sur l'avenir à donner à une stratégie ayant pour but de s'attaquer aux toxines environnementales. Quelques employés ajoutent que si Environnement Canada continue à posséder un mécanisme de consultation des jeunes, il importe de veiller à ce que celui-ci soit utilisé de manière efficace.

3.10 MÉCANISMES DE RECHANGE POUR LA CONSULTATION DES JEUNES

a) Les mécanismes du gouvernement du Canada

Dans tous les groupes de personnes-ressources, les répondants sont à même de nommer divers mécanismes du gouvernement du Canada qui leur semblent comporter une consultation auprès des jeunes; toutefois, les personnes interrogées tendent à ne pas beaucoup connaître le fonctionnement de ces mécanismes. Parmi les personnes-ressources, celles qui représentent les employés d'EC et les autres ministères fédéraux mentionnent un mécanisme de consultation des jeunes quelconque, utilisé respectivement par EC et d'autres ministères.

Les porte-parole des anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE, des anciens membres de la TRJE, des employés d'EC ainsi que des ONG mentionnent les mécanismes suivants du gouvernement du Canada :

- Ressources humaines et Développement social Canada : Vision du service pour les Canadiens (volet jeunesse), Connexion jeunesse et Stratégie emploi jeunesse;
- Santé Canada : Centre d'excellence pour la participation des jeunes (sous la direction de la Commission des étudiants) et Réseau action jeunesse;
- Agence canadienne de développement international : Congrès mondial pour la jeunesse, papillon 208 et Programme international de stages pour la jeunesse;
- Gouverneure générale : Réseau jeunesse en ligne;
- Ressources naturelles Canada : Ambassadeurs de l'énergie;
- Service Canada : Comité consultatif des jeunes;
- Agriculture et Agroalimentaire Canada : Réseau des jeunes ruraux et Réseau environnemental jeunesse (REJ) de l'Association des agriculteurs;
- Environnement Canada : Défi d'une tonne, Direction internationale et Biosphère;
- Patrimoine canadien : Échanges Canada, Direction participation-jeunesse et Programme action jeunesse;
- consultation des jeunes et du public en général sur la modification de la réglementation (p. ex., registre de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement);
- initiatives jeunesse non précisées à Affaires indiennes et du Nord Canada et au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

De l'avis des personnes interrogées, ces mécanismes présentent divers points forts : permettre de saisir l'opinion des jeunes et de l'intégrer à la conception de programmes, à leur prestation et à la prise de décisions; améliorer la prestation des services aux jeunes et à l'ensemble de la population; apporter des solutions créatrices et innovatrices en matière de politiques et de programmes; hausser les crédits budgétaires; offrir aux jeunes l'accès aux décideurs et aux responsables du gouvernement. Par contre, les répondants voient aussi dans ces mécanismes divers points faibles : les programmes ne permettent pas aux jeunes de donner leur plein rendement; les jeunes sont parfois mal représentés et les ministères fédéraux peuvent les sous-évaluer en les considérant, à tort, comme un groupe homogène; les programmes ne permettent pas aux jeunes de se prononcer sur les politiques ou les programmes déterminants du ministère, et ces mécanismes ne favorisent pas, comme la TRJE, le renforcement des aptitudes et du leadership.

Bien que la plupart des employés d'EC que nous avons interrogés ne soient pas au courant de l'existence à Environnement Canada d'approches ou de mécanismes officiels de motivation des jeunes Canadiens et Canadiennes, certains répondants mentionnent des projets et programmes ministériels particuliers ayant comporté des activités de motivation et de consultation des jeunes, dont la délégation de jeunes au Sommet international des Nations unies sur les changements climatiques. Quelques-unes des personnes interrogées mentionnent également, comme initiative jeunesse du ministère, le Réseau des jeunes employés d'EC qui s'adresse aux employés âgés de 29 ans et moins.

Les porte-parole des autres ministères fédéraux disent recourir aux mécanismes externes suivants pour consulter les jeunes : la recherche sur l'opinion publique (qui porte normalement sur les enjeux politiques plutôt que sur les programmes); la consultation auprès d'organismes et de réseaux jeunesse à l'échelle internationale, nationale et régionale (p. ex., le Conseil national des 4H, Canada25 et l'institut HeartWood); les consultations auprès d'autres ministères fédéraux de même que les travaux subventionnés de recherche et de consultation ciblés sur les jeunes (p. ex., les questions du sondage intitulé « Le gouvernement reprend contact avec les jeunes » et les travaux de D-Code et des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques).

b) Les autres mécanismes canadiens

La sensibilisation à d'autres mécanismes qui existent au Canada en vue de mobiliser les jeunes varie selon les groupes de personnes-ressources, et ce sont les porte-parole des anciens membres de la TRJE et des ONG qui en sont les mieux informés. Les répondants qui représentent les anciens coordonnateurs, gestionnaires et membres de la TRJE, les employés d'EC et les ONG mentionnent l'existence des mécanismes suivants destinés à susciter la participation des jeunes au Canada :

- Canadian Youth Network (CYN);
- Canada25;
- Associations du Parlement jeunesse;

- Projet Otesha;
- Coalition Sierra Club et Sierra jeunesse;
- Young Environnement Professionals;
- Amnistie internationale;
- Réseau environnement jeunesse (REJ);
- Alliance des jeunes pour l'environnement;
- Taking IT Global;
- Vision globale;
- Young Canada Association (YOUCAN).

Parmi les personnes en mesure de se prononcer, la majorité des porte-parole des anciens membres de la TRJE et des ONG estiment qu'EC aurait intérêt à se prévaloir de ces mécanismes. En particulier, les personnes interrogées pensent qu'EC devrait travailler en parallèle avec ces organisations. Tous les répondants provenant des ONG sont persuadés qu'il serait avantageux pour EC de collaborer avec les jeunes des organisations dirigées par des jeunes et avec les adultes ayant une expérience approfondie du travail avec les jeunes, et la majorité de ces répondants affirment que la collaboration entre le ministère et ces organisations est cruciale pour une consultation enrichie des jeunes.

L'opinion des anciens membres est corroborée par l'examen de la documentation. En 2003, les membres ont exprimé le souhait de travailler avec d'autres organisations de jeunes du secteur de l'environnement⁴³. Plus précisément, les membres sont d'avis que la TRJE devrait se préoccuper autant de remplir ses obligations à l'égard des autres jeunes que de remplir ses obligations à l'égard d'EC; il leur a semblé nécessaire pour la TRJE d'accroître ses contacts et ses interactions avec d'autres organisations jeunesse dans l'ensemble du Canada et de faire connaître à EC les idées et les préoccupations des jeunes⁴⁴.

Outre son étude des documents internes, notre équipe de recherche a effectué un survol des autres organisations gouvernementales et non gouvernementales qui suscitent la participation des jeunes sur diverses questions d'intérêt social. Les études parcourues et une recherche sur Internet ont révélé aux niveaux local, provincial et national une foule d'exemples concernant d'autres approches pour la

⁴³ Évaluation de la TRJE, prise 2, 2003, p.2.

⁴⁴ TRJE, Lettre 1, 2003, p.1.

consultation des jeunes que celles que les personnes-ressources ont pu mentionner. Bien que la description en long et en large de tous ces modes de consultation dépasse la portée de la présente revue de direction, nous en donnons ci-dessous quelques exemples de nature municipale, provinciale et nationale.

- **Initiatives municipales :** Nepean Youth Committee; Town of Port Hope: Youth Steering Committee; Ottawa l'ami de la jeunesse (CAYFO); Toronto Youth Cabinet (TYC); Vancouver Youth Voices; Port Coquitlam Youth Advisory Committee et Brandon (Manitoba): Youth Council.
- **Initiatives provinciales :** Nova Scotia Youth Secretariat et Youth Advisory Council (gouvernement de la Nouvelle-Écosse); MB4Youth Advisory Council (ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse) et Table ronde de la jeunesse du Manitoba pour le développement durable (gouvernement du Manitoba); Newfoundland and Labrador Youth Advisory Committee (gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, ministère des Ressources humaines); Association des élèves de l'école secondaire de l'Ontario (OSSSA); Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) (gouvernement du Québec); McCreary's Youth Advisory Committee (ONG de la Colombie-Britannique).
- **Initiatives nationales :** Conseil consultatif des jeunes sur le tabac de Santé Canada et Aboriginal Youth Council.

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1 EFFICACITÉ DE LA TRJE

Les faits et témoignages découlant de la revue de direction montrent que la TRJE a fait du progrès dans l'accomplissement de son mandat; cependant, le manque de sensibilisation à la Table ronde et sa sous-utilisation au sein d'EC ont réduit son efficacité. La TRJE a permis d'accroître la participation des jeunes à l'élaboration des programmes d'EC. En particulier, la Table ronde leur a permis de se prononcer sur des questions qui préoccupent le ministre et de fournir des conseils touchant la conception et la mise en œuvre de programmes ou d'éléments de programme destinés aux jeunes. Ainsi, la TRJE a fourni de précieux avis et des réactions sur un certain nombre d'initiatives et de programmes d'EC (p. ex., le Défi d'une tonne, le programme RésEAU, les changements à apporter au site Web du ministère). De même, la Table ronde a constitué une source d'identification de jeunes participants en vue des événements et activités organisés par le ministère et le cabinet du ministre, et beaucoup de ses membres ont pris part à des événements nationaux et internationaux (p. ex., la Conférence des Nations unies à Montréal et le Sommet mondial sur le développement durable). Il y a peu d'indices permettant d'établir dans quelle mesure la TRJE tient le ministère informé des actions posées par les jeunes en faveur de l'environnement et du développement durable et lui procure des conseils sur les moyens à prendre pour élargir le public composé de jeunes.

Les observations tirées de la présente étude permettent de confirmer que la TRJE soutient le travail du Pilier éducation et engagement, élément clé du CCDE du ministère. En particulier, tout indique que le travail de la Table ronde a renforcé la sensibilisation et la participation des membres aux enjeux environnementaux. Par exemple, la majorité des anciens membres trouvent que leur participation à la TRJE a renforcé leur engagement envers les enjeux environnementaux en augmentant leur sensibilisation à ces enjeux et leur intérêt dans ce domaine, et qu'elle a influé sur leur opinion touchant les grandes questions environnementales tant à l'échelle nationale qu'internationale. En outre, la majorité des personnes interrogées affirment que leur engagement au sein de la TRJE a eu un effet positif sur leurs études en éveillant leur intérêt pour les disciplines environnementales. Il est permis d'affirmer que la TRJE appuie le travail du Pilier éducation et engagement qui consiste à mieux informer les Canadiens et Canadiennes sur l'environnement et à entraîner ainsi la prise de décisions favorables à sa viabilité.

Certains faits découlant de la revue de direction portent à croire que le manque de sensibilisation à la TRJE et sa sous-utilisation au sein d'EC de même que certaines faiblesses opérationnelles ont réduit l'efficacité de la Table ronde. Les représentants des anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE, des anciens membres de la TRJE et des employés d'EC que nous avons interrogés sont majoritairement d'avis que la sensibilisation à la TRJE est faible à EC. À cet égard, il y a

divergence de vue entre les groupes de personnes-ressources quant à la façon dont la TRJE est perçue au ministère et quant à savoir si la Table ronde a été d'un bon rapport, vu le temps et l'argent qu'EC y a investis. Alors que la majorité des anciens coordonnateurs et gestionnaires et des anciens membres croient que la TRJE est bien perçue à EC et donne un bon rendement, la majorité des employés d'EC interrogés estiment que la Table ronde ne fait pas bonne figure au ministère et n'est pas aussi rentable qu'elle le devrait compte tenu du fait qu'elle n'est pas utilisée à la grandeur du ministère. À part le manque de sensibilisation et la sous-utilisation, quelques faiblesses dans le fonctionnement de la TRJE, dont les suivantes, ont réduit son efficacité : l'imprécision quant au rôle de la Table ronde à EC, le manque de suivi de la part du personnel d'EC afin de renseigner les membres sur l'utilisation de leurs interventions; la méconnaissance des membres de la TRJE quant aux opérations d'EC. Ces facteurs, pris ensemble, laissent entendre que le ministère n'a pas utilisé la TRJE aussi souvent ni de manière aussi efficace qu'il l'aurait pu.

4.2 AMÉLIORATIONS À APPORTER À LA TRJE

Il ressort de l'information obtenue au cours de la revue de direction qu'il y a lieu de maintenir la TRJE mais qu'il faut apporter des améliorations à la conception et au fonctionnement de la Table ronde afin qu'elle contribue davantage aux activités ministérielles de sensibilisation et de participation des jeunes.

En ce qui concerne la teneur des améliorations à apporter à la conception de la Table ronde, il semble nécessaire de revoir et de préciser le rôle et les objectifs de la TRJE. Ainsi, les gestionnaires d'EC qui ont participé à la séance de travail estiment qu'il faut mettre l'accent sur l'éducation et la mobilisation des membres afin que le travail de la TRJE s'insère dans la Stratégie éducation et engagement d'EC par ses interventions touchant les principales orientations politiques du ministère. En ce qui a trait aux objectifs, selon d'anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE il conviendrait de les réviser de manière à définir un ensemble d'objectifs réalistes et réalisables, compte tenu des capacités de la TRJE, et à trouver le juste équilibre entre le besoin de la TRJE de poursuivre les buts qui lui sont propres et l'importance pour la TRJE de collaborer aux enjeux prioritaires du ministère. Nous avons pu constater que le rôle que la TRJE joue au sein du ministère doit être soigneusement défini afin d'aboutir à un rôle et à des objectifs réalistes tant du point de vue de ce que la Table ronde est à même de contribuer à la Stratégie éducation et engagement que des possibilités qu'elle peut offrir à ses membres.

La revue de direction permet de formuler diverses améliorations à apporter au fonctionnement de la TRJE. Ces améliorations visent surtout à faire en sorte que la TRJE dispose des ressources et de l'information voulues pour qu'elle puisse répondre de façon efficace aux besoins du ministère, et que celui-ci dispose des processus nécessaires afin qu'il puisse utiliser la Table ronde de manière efficace. D'après la séance de travail tenue en compagnie de gestionnaires d'EC, il y a lieu d'améliorer la gestion de la TRJE pour qu'elle réponde mieux aux besoins de ses membres, et de lui attribuer de jeunes coordonnateurs chevronnés qui feront la liaison entre la TRJE et les décideurs ministériels. Il y aurait aussi des améliorations particulières à apporter au fonctionnement de la TRJE : un instructeur compétent qui a

l'habitude de travailler avec les jeunes et qui s'intéresse aux questions environnementales; une séance d'information en début de mandat pour les membres afin de les renseigner sur le fonctionnement de la TRJE, d'EC et du gouvernement fédéral; la documentation dont les membres ont besoin pour pouvoir offrir des avis éclairés et pertinents qui se rapportent aux décisions politiques du ministère; de meilleures communications des membres entre eux entre les réunions en personne et les appels conférences; une structure plus solide d'une année à l'autre. De plus, les participants à la séance de travail sont d'avis qu'on devrait rechercher comme membres de la TRJE des jeunes du niveau postsecondaire et des jeunes adultes dotés de qualités de chef, qu'ils exercent dans le domaine de l'environnement mais aussi dans d'autres secteurs et qui, à titre de consommateurs, doivent prendre des décisions majeures (comme l'achat d'une maison ou d'une voiture). Parmi les autres améliorations relatives à l'utilisation de la Table ronde par le ministère, mentionnons : une sensibilisation accrue du personnel d'EC à la TRJE et son engagement à l'utiliser davantage; l'existence d'un « champion » de la TRJE au ministère; des occasions plus fréquentes pour le personnel d'EC d'interagir avec les membres de la Table ronde et de leur servir de mentor; plus de rétroaction de la part des employés qui consultent la TRJE quant à l'utilisation qui a été faite de l'information et à son ampleur.

4.3 RÔLE DE LA TRJE

Ainsi qu'il est mentionné à la section précédente, bien qu'on s'accorde en général sur la poursuite de la TRJE et sur la nécessité d'en préciser le rôle, les personnes-ressources ne s'entendent pas beaucoup sur ce que devrait être le rôle idéal de la TRJE. Parmi les porte-parole des ONG, une minorité affirme qu'il faut consulter les jeunes notamment sur leurs opinions et préoccupations, leur réaction à des programmes envisagés, leurs suggestions sur la façon de rejoindre les jeunes et les décisions politiques. Quelques-uns des anciens membres de la TRJE que nous avons interrogés croient qu'il faudrait consulter les jeunes à titre de conseillers tandis que quelques porte-parole des employés d'EC croient qu'il faudrait les consulter en leur qualité de futurs décideurs et chefs de file.

Malgré leur désaccord, il y a consensus parmi les groupes de personnes-ressources sur certains aspects de la TRJE, ce qui nous éclaire sur le rôle que la Table ronde pourrait jouer à l'avenir. Premièrement, la plupart des personnes-ressources estiment que la TRJE devrait être gérée de l'intérieur du ministère au lieu de relever directement du cabinet du ministre. En particulier, les personnes interrogées parmi les employés d'EC estiment que le fait de gérer la TRJE de l'intérieur du ministère permettrait de renforcer les liens entre la TRJE et le personnel, les politiques et les programmes du ministère, de favoriser la sensibilisation à la TRJE ainsi que son utilisation et de mieux servir le ministère. Deuxièmement, le caractère permanent de la TRJE constitue un important avantage aux yeux des personnes-ressources. Cependant, en raison de sa permanence, il y a lieu d'intégrer la TRJE à d'autres activités ministérielles spéciales de consultation et de mobilisation des jeunes (p. ex., sondages, groupes de discussion et conférences jeunesse) pour lui faire jouer un rôle complémentaire. Troisièmement, les porte-parole des anciens membres de la TRJE et des ONG croient en majorité qu'EC aurait intérêt à recourir à d'autres mécanismes de consultation et de mobilisation des jeunes qui existent au Canada, c'est-à-dire que le ministère devrait travailler en parallèle avec ces autres mécanismes. Comme le révèlent aussi bien les

entrevues que l'examen de la documentation, il existe aux niveaux municipal, provincial et national de nombreux mécanismes de consultation des jeunes dont la Table ronde pourrait se servir. En somme, ces observations montrent que la TRJE devrait être gérée de l'intérieur du ministère en tant que mécanisme permanent et travailler de concert avec d'autres initiatives de consultation et de motivation des jeunes à EC et, le cas échéant, en parallèle avec d'autres mécanismes de consultation des jeunes à l'extérieur du ministère.

La séance de travail tenue avec des gestionnaires d'EC donne un autre éclairage sur le rôle de la TRJE. Les participants à la séance de travail laissent entendre que la TRJE devrait avoir pour rôle de sensibiliser et de motiver ses membres de sorte que la Table ronde puisse appuyer la Stratégie éducation et engagement du ministère. Plus précisément, la TRJE devrait mettre davantage d'accent sur la prestation d'avis touchant plutôt les grandes orientations politiques du ministère que les questions liées à des programmes particuliers. Les participants à la séance de travail font remarquer que chaque domaine effectue ses propres consultations et sa propre recherche sur l'opinion publique au moment de concevoir, de modifier ou d'évaluer ses programmes; par conséquent, il n'y a pas lieu de faire double emploi avec un échantillon non représentatif comme celui des membres de la TRJE. En appui à leur rôle en matière d'éducation et de mobilisation, les participants estiment que les membres de la TRJE auront besoin d'une orientation et d'une structure plus rigoureuses et qu'il faudra les inviter à se prononcer sur des questions précises et choisies avec soin au lieu de l'ancienne approche de la carte blanche où les membres pouvaient choisir à loisir les questions à étudier et la façon de procéder. Cette dernière approche ne s'est pas avérée utile pour le ministère.

4.4 RECOMMANDATIONS

Compte tenu des observations découlant de la revue de direction de la TRJE, diverses recommandations s'adressent donc aux responsables de la division Éducation à l'environnement et programmes jeunesse d'EC. Il est à noter que ces recommandations ne sont pas mutuellement exclusives mais devraient plutôt être envisagées globalement afin de contribuer à définir aussi bien le rôle fondamental de la TRJE que la culture ministérielle et les processus nécessaires pour soutenir ce rôle.

1. **Préciser le rôle et les objectifs de la TRJE à l'avenir.** L'information obtenue au cours de la revue de direction montre que le rôle et les objectifs de la TRJE au sein du ministère ne sont pas assez limpides aux yeux des personnes-ressources. Ces répondants ne s'entendent pas non plus sur ce que devrait être le rôle idéal de la Table ronde. Selon les propos des gestionnaires d'EC qui ont pris part à la séance de travail, la TRJE devrait exercer un rôle plus définitif et stratégique au ministère, de concert avec d'autres activités d'EC en matière de mobilisation et de consultation des jeunes. Plus précisément, la TRJE devrait viser à se prononcer sur des enjeux et des orientations politiques clés du ministère plutôt que sur des questions portant sur des programmes particuliers. À cet égard, une discussion franche et approfondie entre les membres de la TRJE et les gestionnaires d'EC devrait favoriser une compréhension réciproque du rôle qu'il serait souhaitable et possible de jouer pour la TRJE, et ouvrir la voie à une collaboration fructueuse. Vu l'importance de consulter les jeunes sur les enjeux environnementaux, EC devrait veiller à ce que la TRJE jouisse d'un rôle étendu, capable d'inspirer les jeunes et de les mobiliser dans le sens de la vision principale du ministère.

2. **Faire en sorte que la conception de la TRJE soutienne son rôle et ses objectifs.** Il ressort de l'information obtenue au cours de la revue que la division Éducation à l'environnement et programmes jeunesse doit faire en sorte que la conception de la Table ronde soutienne son rôle et ses objectifs, et prendre en considération les améliorations proposées et les pratiques exemplaires illustrées. Par exemple, lors de la séance de travail, les gestionnaires d'EC ont exprimé l'avis que comme membres de la TRJE, on devrait rechercher des jeunes du niveau postsecondaire (âgés d'environ 18 à 29 ans) qui sont des leaders non seulement dans le domaine de l'environnement mais aussi dans d'autres secteurs et qui, à titre de consommateurs, prennent déjà des décisions majeures pouvant avoir un effet sur l'environnement. Il sera également important de tenir compte des ressources disponibles ainsi que des aptitudes et des attentes des membres au moment de jeter les bases de la Table ronde. Ainsi, la recherche auprès des jeunes montre qu'ils veulent participer à des activités qui apportent quelque chose de concret à la société, qui leur permettent de se renseigner et qui les poussent à agir et à inciter les autres à faire de même⁴⁵. La conception de la TRJE devra, par conséquent, englober des activités de cette nature.
3. **Augmenter la sensibilisation à la TRJE et son utilisation au sein du ministère.** La revue de direction a permis de constater que l'efficacité de la TRJE se trouve restreinte en raison du peu de sensibilisation à la Table ronde et de sa faible utilisation au ministère. Il est proposé que la division Éducation à l'environnement et programmes jeunesse prenne des mesures en vue de mieux faire connaître et populariser la Table ronde à EC afin qu'on s'engage à y recourir davantage. Dans ce but, il est proposé que la division Éducation à l'environnement et programmes jeunesse poursuive diverses activités de communication (p. ex., articles dans le bulletin ministériel, mises à jour par courriel, affiches) et fasse participer la TRJE à des activités du ministère (p. ex., séances de réflexion, réunions de comité, exercices de planification stratégique) de manière à accroître la sensibilisation à l'intérieur d'EC. De plus, la division devrait voir à la mise en œuvre d'un processus qui permette au personnel d'EC, en particulier aux cadres supérieurs, de consulter la TRJE de manière efficace et efficiente étant donné que plus les gestionnaires supérieurs rechercheront les avis de la TRJE, plus les employés de l'ensemble du ministère seront sensibles à son existence. À cet égard, la division chargée de la TRJE devra servir de moyen de liaison pour faciliter ce processus.
4. **Renforcer la communication entre les membres de la TRJE ainsi que la TRJE et EC.** L'information obtenue au cours de la revue de direction indique que la division Éducation à l'environnement et programmes jeunesse devrait songer à améliorer les communications avec la TRJE. Il y a lieu, notamment, d'améliorer la documentation destinée à la TRJE afin que les membres soient mieux en mesure de fournir des avis éclairés et pertinents. Dans cette perspective, il y a lieu de procurer davantage de ressources à la TRJE pour assurer une meilleure communication des membres entre eux entre les réunions en personne et les appels conférences, afin de soutenir leur élan et de mieux appuyer les projets collectifs. La division devrait également envisager de prendre des mesures pour fournir aux membres de la TRJE des occasions plus nombreuses de communiquer et d'interagir avec le personnel d'EC. Cela pourrait signifier, par exemple, la possibilité d'un dialogue régulier entre la TRJE et EC, sous forme d'un cycle d'évaluations et de rapports, ce qui constituerait un moyen crucial de renforcer la communication (et permettrait aussi de vérifier le degré d'utilisation des interventions de la TRJE et l'efficacité de ses opérations). EC devrait envisager en outre de confier à un employé du ministère le rôle de « champion » de la TRJE ou de modèle, ou de mettre sur pied un programme de mentorat en vue d'accroître l'interaction entre la TRJE et le personnel d'EC.

⁴⁵ Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques. *CPRN's Focus on Youth – Synthesis of Key Findings of Environmental Scan*. Juillet 2004.

ANNEXE A
GUIDES D'ENTREVUE

Revue de direction de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE)

Guide d'entrevue Employés d'Environnement Canada

Environnement Canada a confié aux Associés de recherche EKOS inc. le soin d'effectuer une revue de direction de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE). La revue porte sur des questions comme l'efficacité de la TRJE dans sa contribution aux buts généraux du ministère, la façon dont on pourrait améliorer la gestion de la TRJE afin d'atteindre les objectifs ministériels de sensibilisation et de motivation de la jeunesse, ainsi que les mécanismes de rechange auxquels on pourrait recourir pour rejoindre les jeunes Canadiens et Canadiennes. Nous aimerions connaître votre opinion de la TRJE, d'après votre expérience.

Le présent guide d'entrevue comporte en annexe un aperçu de la TRJE. (Pour de plus amples renseignements sur la TRJE, on pourra consulter le site Web Jeunesse et environnement à cette adresse : http://www.ec.gc.ca/youth/TRJE_e.html.)

L'entrevue devrait prendre de 30 à 45 minutes. EKOS s'engage à traiter vos réponses de façon confidentielle. Le rapport final ne fera état des résultats que groupés.

Si vous ne vous sentez pas en mesure de répondre à certaines questions, n'hésitez pas à en informer l'enquêteur; vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions.

1. Premièrement, pourriez-vous décrire brièvement votre rôle ou vos rapports touchant la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE) ainsi que tout engagement que vous avez pu avoir jusqu'ici à cet égard.

I. RÔLE DE LA CONSULTATION DE LA JEUNESSE À ENVIRONNEMENT CANADA

2. Selon vous, dans quelle mesure est-il important pour Environnement Canada de consulter les jeunes Canadiens et Canadiennes sur des enjeux et initiatives clés du ministère? Pourquoi?
 - La consultation des jeunes a-t-elle été utile à votre travail à EC? Pourquoi ou pourquoi pas?
 - À quel titre et sur quelles questions les jeunes devraient-ils être consultés? Quelle sorte de rôle les jeunes devraient-ils jouer?

- Faut-il consulter les jeunes uniquement sur les questions qui les touchent de près ou également sur des enjeux plus vastes concernant les politiques et initiatives du ministère?
 - Dans quelle mesure trouvez-vous pertinent et utile qu'Environnement Canada ait un comité consultatif permanent composé de jeunes chefs de file de partout au Canada? Pourquoi?
3. De quelle manière la consultation des jeunes peut-elle contribuer à atteindre les objectifs a) de votre ou vos programmes et b) du ministère? La consultation des jeunes peut-elle contribuer à atteindre les buts stratégiques globaux du ministère? Comment? Veuillez élaborer, autant que possible au moyen d'exemples.
- Quels avantages clés la consultation des jeunes peut-elle offrir a) à votre ou vos programmes; b) au ministère?
 - Quels sont les principaux défis de la consultation des jeunes en ce qui concerne a) votre ou vos programmes; b) le ministère?

II. LA TABLE RONDE DE LA JEUNESSE SUR L'ENVIRONNEMENT (TRJE)

4. La TRJE a fonctionné de 1997 à 2005 au sein d'EC. Un peu de documentation sur ce programme est annexée au présent guide d'entrevue. Avant notre entrevue, aviez-vous entendu parler de la TRJE? **(Oui, passer à 4a); non, passer à 4b)**
- a) Quelle a été votre exposition personnelle à cette table ronde lorsqu'elle fonctionnait, ou quelle expérience en avez-vous eue? Veuillez élaborer.
- Comment avez-vous appris l'existence de la TRJE?
 - À votre avis, comment le personnel et la direction d'EC percevaient-ils cette initiative? Quel était le degré de sensibilisation à cette initiative?
 - À votre avis, quels avantages EC a-t-il retirés du fonctionnement de la TRJE? Veuillez donner des exemples.
 - Quels sont selon vous les points forts et les points faibles de la TRJE?
 - À votre avis, EC a-t-il retiré de la TRJE autant que ce qu'il y a consacré en temps et en argent?
 - Compte tenu de vos connaissances et de votre expérience, auriez-vous des recommandations à faire pour améliorer la gestion et le fonctionnement de la TRJE? Veuillez élaborer.
- b) D'après la documentation fournie, la TRJE vous semble-t-elle une bonne approche ou un investissement judicieux pour la consultation des jeunes?
- Seriez-vous en mesure de décrire des domaines ou des programmes d'EC qui pourraient, selon vous, profiter de la TRJE? Veuillez élaborer, autant que possible au moyen d'exemples.

- Comment apprenez-vous l'existence de nouvelles initiatives ministérielles? Comment aurait-il fallu communiquer l'information au sujet de la TRJE pour élargir la sensibilisation au sein d'EC?
 - D'après la documentation fournie, voyez-vous des avantages et des désavantages (points forts et points faibles) au fait d'avoir un comité consultatif permanent de la jeunesse au ministère?
5. Connaissez-vous à Environnement Canada d'autres mécanismes ou initiatives qui font participer les jeunes Canadiens? Veuillez les décrire. Connaissez-vous au sein du gouvernement du Canada d'autres mécanismes ou initiatives qui comportent la consultation des jeunes?
- Comment fonctionnent-ils? Quel rôle jouent-ils?
 - Comment se comparent-ils à la TRJE?
 - Quels sont leurs points forts et leurs points faibles? Quels avantages apportent-ils aux ministères en cause?
 - Auriez-vous des pratiques exemplaires à citer en matière de consultation des jeunes par le gouvernement? Quelles règles le gouvernement devrait-il suivre lorsqu'il consulte les jeunes?
6. Pouvez-vous penser à d'autres mécanismes qui existent au Canada pour faire participer les jeunes?
- Croyez-vous qu'Environnement Canada aurait intérêt à se servir de ces mécanismes?
 - Pensez-vous qu'il faudrait recourir à ces mécanismes en parallèle avec un comité consultatif permanent de la jeunesse à EC ou pour remplacer celui-ci?

III. RÔLE FUTUR DE LA CONSULTATION DE LA JEUNESSE À ENVIRONNEMENT CANADA

La présente revue de direction a entre autres pour objectif de réexaminer le rôle que la TRJE peut ou devrait jouer à EC et d'établir si d'autres mécanismes ou approches seraient plus efficaces pour aider le ministère à atteindre ses objectifs de sensibilisation et de motivation des jeunes et contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques globaux du ministère.

7. Qu'est-ce qu'Environnement Canada aurait à perdre en l'absence de la TRJE ou d'un autre mécanisme de consultation destiné à connaître l'avis des jeunes chefs de file canadiens et à les motiver à agir? Que perdrait votre propre programme ou quels en seraient les effets sur celui-ci? Veuillez élaborer.
8. Si l'on vous demandait de concevoir le mécanisme idéal pour la consultation des jeunes à Environnement Canada, quelle forme prendrait-il?
- Faut-il maintenir la TRJE ou mettre au point une autre approche?
 - Quels devraient être les objectifs et le rôle d'un mécanisme de consultation des jeunes à EC?
 - À quel endroit ou comment ce programme devrait-il être géré au ministère?

- Quels services devrait-on offrir?
 - Quel genre de jeunes devrait-on rechercher? Quel devrait être le profil des membres?
 - Sur quelle sorte de questions devrait-on consulter les jeunes?
 - Auriez-vous recours à un mécanisme de ce genre? Si oui, comment? Si non, pourquoi?
 - D'après la documentation fournie, voyez-vous des avantages et des désavantages (points forts et points faibles) au fait d'avoir un comité consultatif permanent de la jeunesse au ministère?
9. L'un des changements qu'on envisage d'apporter à la TRJE serait de confier la gestion de la table ronde au ministère plutôt que celle-ci relève directement du cabinet du ministre. Cette approche permettrait-elle mieux au ministère d'entrer en relation avec les jeunes membres?
- Selon vous, cette approche amènerait-elle les jeunes membres de la TRJE à s'intéresser davantage aux programmes et aux politiques du ministère? Pourquoi?
 - Seriez-vous intéressé par cette approche ou prêt à l'appuyer? Pourquoi?
10. Auriez-vous d'autres observations ou suggestions à faire au sujet de la TRJE?

Merci de votre participation.

Annexe

Documentation au sujet de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE)

Créée en 1997 par le ministre fédéral de l'Environnement, la TRJE est un organisme consultatif non partisan et dynamique composé de 18 jeunes chefs de file provenant de partout au Canada.

Les objectifs de la Table ronde sont les suivants⁴⁶ :

- Accroître la participation des jeunes aux processus d'élaboration de programmes et de politiques d'Environnement Canada;
- Favoriser le contact entre les jeunes et le ministre de l'Environnement;
- Favoriser les interactions entre les jeunes et le personnel d'Environnement Canada;
- Appuyer les relations en cours entre la jeunesse canadienne et le gouvernement;
- Créer des occasions de réseautage pour les jeunes et les organisations jeunesse;
- Donner aux membres de la Table ronde la possibilité d'intervenir au niveau des enjeux prioritaires d'Environnement Canada.

En outre, la TRJE a le mandat suivant :

- Travailler en collaboration avec Environnement Canada sur les questions qui préoccupent le ministre;
- Tenir le ministère informé des actions posées par les jeunes en faveur de l'environnement et du développement durable;
- Conseiller le ministère sur la conception et la mise en œuvre de programmes destinés aux jeunes;
- Conseiller le ministère et le ministre quant aux jeunes pouvant participer aux événements ou aux activités organisés par le ministère ou le ministre;
- Conseiller Environnement Canada quant aux moyens à prendre pour favoriser une plus grande participation des jeunes aux enjeux environnementaux.

⁴⁶ Mandat de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE), 2002.

Au cours d'un mandat d'un an qui va de septembre à août, le groupe se réunit jusqu'à concurrence de trois fois par année à divers endroits du Canada (p. ex., à Cantley (Québec) et à Edmonton (Alberta) en 2004-2005). La TRJE rassemble des jeunes Canadiens et Canadiennes de diverses régions et de milieux culturels, scolaires et linguistiques différents pour approfondir les enjeux prioritaires et les initiatives courantes d'Environnement Canada, elle procure aux jeunes de partout au Canada l'occasion de partager leurs idées et des expériences vécues dans leurs régions respectives et elle permet à Environnement Canada de faire intervenir les jeunes dans ses programmes et ses politiques et d'obtenir leurs conseils quant aux moyens de rendre ses programmes plus accessibles aux jeunes. En outre, les membres suggèrent des façons de communiquer avec la jeunesse en général et formulent, à l'intention du ministère, des recommandations sur les enjeux environnementaux qui les préoccupent ainsi que leurs pairs. À la faveur du consensus, la TRJE s'applique à contribuer positivement au mandat d'Environnement Canada, qui consiste à améliorer la qualité de l'environnement pour tous les Canadiens.

Revue de direction de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE)

Guide d'entrevue Anciens coordonnateurs et gestionnaires de la TRJE

Environnement Canada a confié aux Associés de recherche EKOS inc. le soin d'effectuer une revue de direction de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE). La revue porte sur des questions comme l'efficacité de la TRJE dans sa contribution aux buts généraux du ministère, la façon dont on pourrait améliorer la gestion de la TRJE afin d'atteindre les objectifs ministériels de sensibilisation et de motivation de la jeunesse, ainsi que les mécanismes de rechange auxquels on pourrait recourir pour rejoindre les jeunes Canadiens et Canadiennes. Nous aimerions connaître votre opinion de la TRJE, d'après votre expérience.

Le présent guide d'entrevue comporte en annexe un aperçu de la TRJE. (Pour de plus amples renseignements sur la TRJE, on pourra consulter le site Web Jeunesse et environnement à cette adresse : http://www.ec.gc.ca/youth/TRJE_e.html.)

L'entrevue devrait prendre de 30 à 45 minutes. EKOS s'engage à traiter vos réponses de façon confidentielle. Le rapport final ne fera état des résultats que groupés.

Si vous ne vous sentez pas en mesure de répondre à certaines questions, n'hésitez pas à en informer l'enquêteur; vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions.

1. Au cours de quelle période avez-vous été responsable de la TRJE? Comment en êtes-vous venu à participer à cette initiative?

I. RÔLE DE LA CONSULTATION DE LA JEUNESSE À ENVIRONNEMENT CANADA

2. Selon vous, dans quelle mesure est-il important pour Environnement Canada de consulter les jeunes Canadiens et Canadiennes sur des enjeux et initiatives clés du ministère? Pourquoi?
 - Quel rôle la consultation peut-elle/doit-elle jouer à EC?
 - À quel titre et sur quelles questions les jeunes devraient-ils être consultés? Quelle sorte de rôle les jeunes devraient-ils jouer?
 - Faut-il consulter les jeunes uniquement sur les questions qui les touchent de près ou également sur des enjeux plus vastes concernant les politiques et initiatives du ministère?

- Dans quelle mesure trouvez-vous pertinent et utile qu'Environnement Canada ait un comité consultatif permanent composé de jeunes chefs de file de partout au Canada? Pourquoi?
3. De quelle manière la consultation des jeunes peut-elle contribuer à atteindre les objectifs du ministère? La consultation des jeunes peut-elle contribuer à atteindre les buts stratégiques globaux du ministère? Comment? Veuillez élaborer, autant que possible au moyen d'exemples.
- Quels avantages clés la consultation des jeunes peut-elle offrir au ministère?
 - Quels sont les principaux défis de la consultation des jeunes en ce qui concerne le ministère?

II. LA TABLE RONDE DE LA JEUNESSE SUR L'ENVIRONNEMENT (TRJE)

4. De quelle façon les objectifs de la TRJE ont-ils changé au fil des années?
- Quels étaient les objectifs de la TRJE lorsque vous vous occupiez de sa gestion? Quels étaient ses objectifs au moment de sa création (s'il y a lieu)? De quelle façon ont-ils changé au fil des années?
5. En réfléchissant à votre engagement à l'égard de la TRJE, quels avantages cette initiative a-t-elle apportés à Environnement Canada? Aux membres de la Table ronde?
- À votre avis, comment le personnel et la direction d'EC percevaient-ils cette initiative? Quel était le degré de sensibilisation à cette initiative?
 - À votre avis, quels avantages EC a-t-il retirés du fonctionnement de la TRJE? Veuillez donner des exemples.
 - À votre avis, EC a-t-il retiré de la TRJE autant que ce qu'il y a consacré en temps et en argent?
6. Quels sont selon vous les points forts et les points faibles de la TRJE, d'après votre participation et votre expérience?
- Compte tenu de vos connaissances et de votre expérience, auriez-vous des recommandations à faire pour améliorer la gestion et le fonctionnement de la TRJE? Veuillez élaborer.
7. Connaissez-vous à Environnement Canada d'autres mécanismes ou initiatives qui comportent la consultation des jeunes?
- Comment fonctionnent-ils? Quel rôle jouent-ils?
 - Comment se comparent-ils à la TRJE?
 - Quels sont leurs points forts et leurs points faibles? Quels avantages apportent-ils aux ministères en cause?
 - Auriez-vous des pratiques exemplaires à citer en matière de consultation des jeunes par le gouvernement? Quelles règles le gouvernement devrait-il suivre lorsqu'il consulte les jeunes?

8. Pouvez-vous penser à d'autres mécanismes qui existent au Canada pour faire participer les jeunes?
- Croyez-vous qu'Environnement Canada aurait intérêt à se servir de ces mécanismes?
 - Pensez-vous qu'il faudrait recourir à ces mécanismes en parallèle avec un comité consultatif permanent de la jeunesse à EC ou pour remplacer celui-ci?

III. RÔLE FUTUR DE LA CONSULTATION DE LA JEUNESSE À ENVIRONNEMENT CANADA

La présente revue de direction a entre autres pour objectif de réexaminer le rôle que la TRJE peut ou devrait jouer à EC et d'établir si d'autres mécanismes ou approches seraient plus efficaces pour aider le ministère à atteindre ses objectifs de sensibilisation et de motivation des jeunes et contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques globaux du ministère.

9. Qu'est-ce qu'Environnement Canada aurait à perdre en l'absence de la TRJE ou d'un autre mécanisme de consultation destiné à connaître l'avis des jeunes chefs de file canadiens et à les motiver à agir? Veuillez élaborer.
10. Si l'on vous demandait de concevoir le mécanisme idéal pour la consultation des jeunes à Environnement Canada, quelle forme prendrait-il?
- Faut-il maintenir la TRJE ou mettre au point une autre approche?
 - Quels devraient être les objectifs et le rôle d'un mécanisme de consultation des jeunes à EC?
 - À quel endroit ou comment ce programme devrait-il être géré au ministère?
 - Quels services devrait-on offrir?
 - Quel genre de jeunes devrait-on rechercher? Quel devrait être le profil des membres?
 - Sur quelle sorte de questions devrait-on consulter les jeunes?
 - Auriez-vous recours à un mécanisme de ce genre? Si oui, comment? Si non, pourquoi?
11. L'un des changements qu'on envisage d'apporter à la TRJE serait de confier la gestion de la table ronde au ministère plutôt que celle-ci relève directement du cabinet du ministre. Cette approche permettrait-elle mieux au ministère d'entrer en relation avec les jeunes membres?
- Selon vous, cette approche amènerait-elle les jeunes membres de la TRJE à s'intéresser davantage aux programmes et aux politiques du ministère? Pourquoi?
 - Seriez-vous intéressé par cette approche ou prêt à l'appuyer? Pourquoi?
12. Auriez-vous d'autres observations ou suggestions à faire au sujet de la TRJE?

Merci de votre participation.

Annexe

Documentation au sujet de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE)

Créée en 1997 par le ministre fédéral de l'Environnement, la TRJE est un organisme consultatif non partisan et dynamique composé de 18 jeunes chefs de file provenant de partout au Canada.

Les objectifs de la Table ronde sont les suivants⁴⁷ :

- Accroître la participation des jeunes aux processus d'élaboration de programmes et de politiques d'Environnement Canada;
- Favoriser le contact entre les jeunes et le ministre de l'Environnement;
- Favoriser les interactions entre les jeunes et le personnel d'Environnement Canada;
- Appuyer les relations en cours entre la jeunesse canadienne et le gouvernement;
- Créer des occasions de réseautage pour les jeunes et les organisations jeunesse;
- Donner aux membres de la Table ronde la possibilité d'intervenir au niveau des enjeux prioritaires d'Environnement Canada.

En outre, la TRJE a le mandat suivant :

- Travailler en collaboration avec Environnement Canada sur les questions qui préoccupent le ministre;
- Tenir le ministère informé des actions posées par les jeunes en faveur de l'environnement et du développement durable;
- Conseiller le ministère sur la conception et la mise en œuvre de programmes destinés aux jeunes;
- Conseiller le ministère et le ministre quant aux jeunes pouvant participer aux événements ou aux activités organisés par le ministère ou le ministre;
- Conseiller Environnement Canada quant aux moyens à prendre pour favoriser une plus grande participation des jeunes aux enjeux environnementaux.

⁴⁷ Mandat de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE), 2002.

Au cours d'un mandat d'un an qui va de septembre à août, le groupe se réunit jusqu'à concurrence de trois fois par année à divers endroits du Canada (p. ex., à Cantley (Québec) et à Edmonton (Alberta) en 2004-2005). La TRJE rassemble des jeunes Canadiens et Canadiennes de diverses régions et de milieux culturels, scolaires et linguistiques différents pour approfondir les enjeux prioritaires et les initiatives courantes d'Environnement Canada, elle procure aux jeunes de partout au Canada l'occasion de partager leurs idées et des expériences vécues dans leurs régions respectives et elle permet à Environnement Canada de faire intervenir les jeunes dans ses programmes et ses politiques et d'obtenir leurs conseils quant aux moyens de rendre ses programmes plus accessibles aux jeunes. En outre, les membres suggèrent des façons de communiquer avec la jeunesse en général et formulent, à l'intention du ministère, des recommandations sur les enjeux environnementaux qui les préoccupent ainsi que leurs pairs. À la faveur du consensus, la TRJE s'applique à contribuer positivement au mandat d'Environnement Canada, qui consiste à améliorer la qualité de l'environnement pour tous les Canadiens.

Revue de direction de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE)

Guide d'entrevue Anciens membres de la TRJE

Environnement Canada a confié aux Associés de recherche EKOS inc. le soin d'effectuer une revue de direction de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE). La revue porte sur des questions comme l'efficacité de la TRJE dans sa contribution aux buts généraux du ministère, la façon dont on pourrait améliorer la gestion de la TRJE afin d'atteindre les objectifs ministériels de sensibilisation et de motivation de la jeunesse, ainsi que les mécanismes de rechange auxquels on pourrait recourir pour rejoindre les jeunes Canadiens et Canadiennes. Nous aimerions connaître votre opinion de la TRJE, d'après votre expérience.

Le présent guide d'entrevue comporte en annexe un aperçu de la TRJE. (Pour de plus amples renseignements sur la TRJE, on pourra consulter le site Web Jeunesse et environnement à cette adresse : http://www.ec.gc.ca/youth/TRJE_e.html.)

L'entrevue devrait prendre de 30 à 45 minutes. EKOS s'engage à traiter vos réponses de façon confidentielle. Le rapport final ne fera état des résultats que groupés.

Si vous ne vous sentez pas en mesure de répondre à certaines questions, n'hésitez pas à en informer l'enquêteur; vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions.

I. LA TABLE RONDE DE LA JEUNESSE SUR L'ENVIRONNEMENT (TRJE)

1. Veuillez décrire votre engagement à l'égard de la TRJE.
 - Comment avez-vous appris l'existence de la TRJE?
 - Qu'est-ce qui vous a incité à demander à en faire partie?
 - Quand et pendant combien de temps en avez-vous fait partie?
 - Quels seraient selon vous les aspects les plus positifs et les plus négatifs de la participation à la TRJE, d'après votre expérience?
 - Si c'était à refaire, prendriez-vous la même décision? Pourquoi?

2. Quel a été l'effet de votre participation à la TRJE en ce qui vous concerne, personnellement?
 - Quel effet votre participation a-t-elle eu sur votre connaissance et votre compréhension d'Environnement Canada?
 - Quel a été son effet sur votre engagement à l'égard des enjeux environnementaux? Sur votre engagement communautaire?
 - Votre participation a-t-elle eu un effet sur vos études? Sur votre travail ou votre carrière par la suite?
 - Avez-vous noté d'autres effets personnels de votre participation à la TRJE?

3. Quels effets la TRJE a-t-elle eus au sein d'Environnement Canada au cours de votre participation, d'après votre expérience et vos observations? Selon vous, quels avantages EC a-t-il retirés du fonctionnement de la TRJE pendant la période où vous en faisiez partie? Veuillez donner des exemples.
 - Comment le ministère consultait-il la TRJE? Quelle utilisation a-t-on faite des connaissances et des compétences des membres de la TRJE?
 - Selon vous, comment cette initiative était-elle perçue par le personnel et la direction d'EC? Quel était le degré de sensibilisation à cette initiative?
 - Selon vous, EC a-t-il retiré de la TRJE autant que ce qu'il y avait consacré en temps et en argent?

4. Quels sont à votre avis les principaux points forts et points faibles de la TRJE?
 - Y a-t-il selon vous des occasions où EC n'a pas tiré pleinement partie de la TRJE?
 - Quelles améliorations suggéreriez-vous d'apporter, le cas échéant, à la gestion et au fonctionnement de la TRJE, d'après ce que vous en savez et votre expérience? Quelles améliorations pourrait-on apporter afin d'accroître les effets de la TRJE ou ses bienfaits pour Environnement Canada? Pour les membres de la TRJE?

II. RÔLE DE LA CONSULTATION DE LA JEUNESSE À ENVIRONNEMENT CANADA

5. Selon vous, dans quelle mesure est-il important pour Environnement Canada de consulter les jeunes Canadiens et Canadiennes sur des enjeux et initiatives clés du ministère? Pourquoi?
 - À quel titre et sur quelles questions les jeunes devraient-ils être consultés? Quelle sorte de rôle les jeunes devraient-ils jouer?
 - En quoi la consultation des jeunes peut-elle contribuer à l'atteinte des objectifs d'Environnement Canada? Comment? Veuillez expliquer, autant que possible au moyen d'exemples.
 - Quels peuvent être les principaux avantages de la consultation des jeunes pour EC? Quels sont les principaux défis de la consultation des jeunes pour le ministère?

- Selon vous, dans quelle mesure est-il pertinent et utile qu'Environnement Canada ait un comité consultatif permanent composé de jeunes chefs de file de partout au Canada? Pourquoi?
6. Connaissez-vous au sein du gouvernement du Canada d'autres mécanismes ou initiatives qui comportent la consultation des jeunes?
- Comment fonctionnent-ils? Quel rôle jouent-ils?
 - Comment se comparent-ils à la TRJE?
 - Avez-vous déjà participé vous-même à un autre mécanisme de consultation de la jeunesse du gouvernement? Si oui, veuillez le décrire.
 - Auriez-vous des pratiques exemplaires à citer en matière de consultation des jeunes par le gouvernement?
7. Pouvez-vous penser à d'autres mécanismes qui existent au Canada pour faire participer les jeunes?
- Croyez-vous qu'Environnement Canada aurait intérêt à se servir de ces mécanismes?
 - Pensez-vous qu'il faudrait recourir à ces mécanismes en parallèle avec un comité consultatif permanent de la jeunesse à EC ou pour remplacer celui-ci?

III. RÔLE FUTUR DE LA CONSULTATION DE LA JEUNESSE À ENVIRONNEMENT CANADA

La présente revue de direction a entre autres pour objectif de réexaminer le rôle que la TRJE peut ou devrait jouer à EC et d'établir si d'autres mécanismes ou approches seraient plus efficaces pour aider le ministère à atteindre ses objectifs de sensibilisation et de motivation des jeunes et contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques globaux du ministère.

8. Qu'est-ce qu'Environnement Canada aurait à perdre en l'absence de la TRJE ou d'un autre mécanisme de consultation destiné à connaître l'avis des jeunes chefs de file canadiens et à les motiver à agir? Veuillez élaborer.
9. Si l'on vous demandait de concevoir le mécanisme idéal de consultation de la jeunesse à Environnement Canada, quelle forme prendrait-il?
- Faut-il maintenir la TRJE ou mettre au point une autre approche?
 - Quels devraient être les objectifs et le rôle d'un mécanisme de consultation des jeunes à EC?
 - Quels services devrait-on offrir?
 - Quel genre de jeunes devrait-on rechercher? Quel devrait être le profil des membres?
 - Sur quelle sorte de questions devrait-on consulter les jeunes?

10. Auriez-vous d'autres observations ou suggestions à faire au sujet de la TRJE?

Merci de votre participation.

Annexe

Documentation au sujet de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE)

Créée en 1997 par le ministre fédéral de l'Environnement, la TRJE est un organisme consultatif non partisan et dynamique composé de 18 jeunes chefs de file provenant de partout au Canada.

Les objectifs de la Table ronde sont les suivants⁴⁸ :

- Accroître la participation des jeunes aux processus d'élaboration de programmes et de politiques d'Environnement Canada;
- Favoriser le contact entre les jeunes et le ministre de l'Environnement;
- Favoriser les interactions entre les jeunes et le personnel d'Environnement Canada;
- Appuyer les relations en cours entre la jeunesse canadienne et le gouvernement;
- Créer des occasions de réseautage pour les jeunes et les organisations jeunesse;
- Donner aux membres de la Table ronde la possibilité d'intervenir au niveau des enjeux prioritaires d'Environnement Canada.

En outre, la TRJE a le mandat suivant :

- Travailler en collaboration avec Environnement Canada sur les questions qui préoccupent le ministre;
- Tenir le ministère informé des actions posées par les jeunes en faveur de l'environnement et du développement durable;
- Conseiller le ministère sur la conception et la mise en œuvre de programmes destinés aux jeunes;
- Conseiller le ministère et le ministre quant aux jeunes pouvant participer aux événements ou aux activités organisés par le ministère ou le ministre;
- Conseiller Environnement Canada quant aux moyens à prendre pour favoriser une plus grande participation des jeunes aux enjeux environnementaux.

⁴⁸ Mandat de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE), 2002.

Au cours d'un mandat d'un an qui va de septembre à août, le groupe se réunit jusqu'à concurrence de trois fois par année à divers endroits du Canada (p. ex., à Cantley (Québec) et à Edmonton (Alberta) en 2004-2005). La TRJE rassemble des jeunes Canadiens et Canadiennes de diverses régions et de milieux culturels, scolaires et linguistiques différents pour approfondir les enjeux prioritaires et les initiatives courantes d'Environnement Canada, elle procure aux jeunes de partout au Canada l'occasion de partager leurs idées et des expériences vécues dans leurs régions respectives et elle permet à Environnement Canada de faire intervenir les jeunes dans ses programmes et ses politiques et d'obtenir leurs conseils quant aux moyens de rendre ses programmes plus accessibles aux jeunes. En outre, les membres suggèrent des façons de communiquer avec la jeunesse en général et formulent, à l'intention du ministère, des recommandations sur les enjeux environnementaux qui les préoccupent ainsi que leurs pairs. À la faveur du consensus, la TRJE s'applique à contribuer positivement au mandat d'Environnement Canada, qui consiste à améliorer la qualité de l'environnement pour tous les Canadiens.

Revue de direction de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE)

Guide d'entrevue Autres ministères fédéraux

Environnement Canada a confié aux Associés de recherche EKOS inc. le soin d'effectuer une revue de direction de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE). La revue porte sur des questions comme l'efficacité de la TRJE dans sa contribution aux buts généraux du ministère, la façon dont on pourrait améliorer la gestion de la TRJE afin d'atteindre les objectifs ministériels de sensibilisation et de motivation de la jeunesse, ainsi que les mécanismes de rechange auxquels on pourrait recourir pour rejoindre les jeunes Canadiens et Canadiennes. Dans le cadre de cette revue, nous nous entretenons avec des représentants d'autres ministères fédéraux afin de mieux connaître les méthodes auxquelles ces ministères ont recours dans le but de motiver ou de consulter les jeunes, et pour identifier des leçons apprises ou des pratiques exemplaires en matière de participation des jeunes.

Le présent guide d'entrevue comporte en annexe un aperçu de la TRJE. (Pour de plus amples renseignements sur la TRJE, on pourra consulter le site Web Jeunesse et environnement à cette adresse : http://www.ec.gc.ca/youth/TRJE_e.html.)

L'entrevue devrait prendre environ 30 minutes. EKOS s'engage à traiter vos réponses de façon confidentielle. Le rapport final ne fera état des résultats que groupés.

Si vous ne vous sentez pas en mesure de répondre à certaines questions, n'hésitez pas à en informer l'enquêteur; vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions.

1. Veuillez décrire l'approche de votre ministère ou de votre programme afin de motiver ou de consulter les jeunes. (Indiquez s'il vous plaît s'il existe de la documentation qui décrit l'approche de votre ministère ou de votre programme.)
 - Quel rôle joue cette approche dans le cadre de votre programme ou de votre ministère? Comment s'en sert-on?
 - Sur quelles sortes d'enjeux ou d'initiatives consultez-vous les jeunes? Les consultez-vous uniquement sur des enjeux qui les concernent ou bien sur des enjeux ou politiques d'ordre plus général?
 - Comment se fait la sélection des jeunes en vue de leur participation ou de leur consultation (p. ex., critères de recrutement, processus de recrutement)? Quel processus ou quelle approche employez-vous en matière de consultation (p. ex., format des réunions ou de la consultation, compte rendu ou diffusion des résultats)?

- Quel est l'intérêt ou quelle est la motivation des jeunes participants? Quels avantages en retirent-ils?
 - Si votre ministère dispose de plusieurs initiatives de consultation des jeunes, dans quelle mesure et de quelle manière sont-elles coordonnées? Estimez-vous que votre ministère a une approche cohérente à la participation des jeunes? Avez-vous une idée du budget global consenti aux initiatives de consultation des jeunes?
2. Votre ministère a-t-il une stratégie globale pour la consultation ou la motivation des jeunes? Dans l'affirmative, veuillez en décrire et expliquer le rôle au sein du ministère, autant que possible à l'aide d'exemples.
3. De quelle façon la consultation ou la motivation des jeunes contribue-t-elle à atteindre les objectifs a) de votre ou vos programmes, et b) de votre ministère? Comment? Veuillez donner des explications et, autant que possible, des exemples.
- Quels sont les effets et avantages de la consultation ou de la motivation des jeunes pour votre programme? Pour votre ministère? Veuillez donner des explications.
 - La consultation des jeunes a-t-elle été utile dans le cadre de votre travail? Veuillez donner des explications.
 - Quels sont les principaux défis de la consultation des jeunes pour votre programme? Votre ministère?
 - Est-ce que la motivation et la consultation des jeunes représentent un bon investissement pour les programmes gouvernementaux ou les ministères? Pourquoi?
4. D'après votre expérience, quelles seraient les pratiques exemplaires ou les leçons à tirer de la motivation ou de la consultation des jeunes par l'entremise des programmes gouvernementaux ou des ministères?
- Quelles règles le gouvernement devrait-il respecter lorsqu'il consulte les jeunes?
 - Quels sont, selon vous, les principaux points forts ou points faibles de l'approche de votre programme ou de votre ministère en matière de motivation et de consultation des jeunes?
 - Quelles améliorations y apporteriez-vous, au besoin?
5. Votre ministère a-t-il recours à des mécanismes externes pour consulter les jeunes? Dans l'affirmative, lesquels?
- Ces approches sont-elles efficaces et efficientes?
 - Quels sont les points forts et les points faibles de ces mécanismes?
6. Connaissez-vous au sein du gouvernement fédéral d'autres mécanismes ou initiatives qui cherchent à motiver ou à consulter les jeunes?
- Comment fonctionnent-ils? Quel rôle jouent-ils?

- Comment se comparent-ils?
 - Quels sont leurs points forts et leurs points faibles? Quels avantages la consultation des jeunes apporte-t-elle aux ministères?
7. La Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE) est une initiative d'Environnement Canada qui a été lancée en 1997. Chaque année, la TRJE rassemble 18 Canadiens et Canadiennes âgés de 14 à 26 ans provenant de diverses régions et de milieux culturels, scolaires et linguistiques différents. La TRJE procure à ces jeunes l'occasion de s'engager, au moyen de leurs idées et de leurs points de vue, à l'égard des programmes, des politiques et des enjeux prioritaires d'Environnement Canada (voir l'annexe pour plus de détails). Selon vous, quels sont les principaux avantages et inconvénients d'un comité consultatif permanent de la jeunesse comme celui-ci?
- Croyez-vous qu'une approche de ce genre pourrait être avantageuse pour votre programme ou votre ministère? Pourquoi?
 - Quels sont les obstacles à la création d'une approche de ce genre?
 - Quelles autres approches suggèreriez-vous?
8. Auriez-vous d'autres observations ou suggestions à faire?

Merci de votre participation.

Annexe

Documentation au sujet de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE)

Créée en 1997 par le ministre fédéral de l'Environnement, la TRJE est un organisme consultatif non partisan et dynamique composé de 18 jeunes chefs de file provenant de partout au Canada.

Les objectifs de la Table ronde sont les suivants⁴⁹ :

- Accroître la participation des jeunes aux processus d'élaboration de programmes et de politiques d'Environnement Canada;
- Favoriser le contact entre les jeunes et le ministre de l'Environnement;
- Favoriser les interactions entre les jeunes et le personnel d'Environnement Canada;
- Appuyer les relations en cours entre la jeunesse canadienne et le gouvernement;
- Créer des occasions de réseautage pour les jeunes et les organisations jeunesse;
- Donner aux membres de la Table ronde la possibilité d'intervenir au niveau des enjeux prioritaires d'Environnement Canada.

En outre, la TRJE a le mandat suivant :

- Travailler en collaboration avec Environnement Canada sur les questions qui préoccupent le ministre;
- Tenir le ministère informé des actions posées par les jeunes en faveur de l'environnement et du développement durable;
- Conseiller le ministère sur la conception et la mise en œuvre de programmes destinés aux jeunes;
- Conseiller le ministère et le ministre quant aux jeunes pouvant participer aux événements ou aux activités organisés par le ministère ou le ministre;
- Conseiller Environnement Canada quant aux moyens à prendre pour favoriser une plus grande participation des jeunes aux enjeux environnementaux.

⁴⁹ Mandat de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE), 2002.

Au cours d'un mandat d'un an qui va de septembre à août, le groupe se réunit jusqu'à concurrence de trois fois par année à divers endroits du Canada (p. ex., à Cantley (Québec) et à Edmonton (Alberta) en 2004-2005). La TRJE rassemble des jeunes Canadiens et Canadiennes de diverses régions et de milieux culturels, scolaires et linguistiques différents pour approfondir les enjeux prioritaires et les initiatives courantes d'Environnement Canada, elle procure aux jeunes de partout au Canada l'occasion de partager leurs idées et des expériences vécues dans leurs régions respectives et elle permet à Environnement Canada de faire intervenir les jeunes dans ses programmes et ses politiques et d'obtenir leurs conseils quant aux moyens de rendre ses programmes plus accessibles aux jeunes. En outre, les membres suggèrent des façons de communiquer avec la jeunesse en général et formulent, à l'intention du ministère, des recommandations sur les enjeux environnementaux qui les préoccupent ainsi que leurs pairs. À la faveur du consensus, la TRJE s'applique à contribuer positivement au mandat d'Environnement Canada, qui consiste à améliorer la qualité de l'environnement pour tous les Canadiens.

Revue de direction de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE)

Guide d'entrevue Organisations non gouvernementales

Environnement Canada a confié aux Associés de recherche EKOS inc. le soin d'effectuer une revue de direction de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE). La revue porte sur des questions comme l'efficacité de la TRJE dans sa contribution aux buts généraux du ministère, la façon dont on pourrait améliorer la gestion de la TRJE afin d'atteindre les objectifs ministériels de sensibilisation et de motivation de la jeunesse, ainsi que les mécanismes de rechange auxquels on pourrait recourir pour rejoindre les jeunes Canadiens et Canadiennes.

Le présent guide d'entrevue comporte en annexe un aperçu de la TRJE. (Pour de plus amples renseignements sur la TRJE, on pourra consulter le site Web Jeunesse et environnement à cette adresse : http://www.ec.gc.ca/youth/TRJE_e.html.)

L'entrevue devrait prendre environ 30 minutes. EKOS s'engage à traiter vos réponses de façon confidentielle. Le rapport final ne fera état des résultats que groupés.

Si vous ne vous sentez pas en mesure de répondre à certaines questions, n'hésitez pas à en informer l'enquêteur; vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions.

1. Pourriez-vous, tout d'abord, décrire brièvement votre organisation et votre approche afin de rejoindre les jeunes?
 - Quels sont les principaux objectifs de votre organisation?
 - Que faites-vous pour motiver les jeunes?
 - *Pour les organisations-jeunesse* : Que faites-vous pour motiver vos pairs?
 - Quel rôle les jeunes jouent-ils au sein de votre organisation?
 - Quel « type » de jeunes s'engage dans votre organisation? Jeunes chefs de file? Jeunes en général?
2. Connaissez-vous au sein du gouvernement fédéral d'autres mécanismes ou initiatives qui cherchent à motiver ou à consulter les jeunes?
 - Comment fonctionnent-ils? Quel rôle jouent-ils?
 - Comment se comparent-ils?

- Quels sont leurs points forts et leurs points faibles?
 - Quels sont les principaux avantages de la motivation ou de la consultation des jeunes?
 - Quels avantages la consultation des jeunes apporte-t-elle aux ministères?
 - Quels sont les principaux défis des ministères en ce qui concerne la consultation des jeunes?
3. Pouvez-vous penser à d'autres mécanismes qui existent au Canada pour faire participer les jeunes?
- Croyez-vous qu'Environnement Canada aurait intérêt à se servir de ces mécanismes?
 - Pensez-vous qu'il faudrait recourir à ces mécanismes en parallèle avec un comité consultatif permanent de la jeunesse à EC ou pour remplacer celui-ci?
4. D'après vos connaissances et votre expérience, quelles seraient les pratiques exemplaires à suivre pour motiver et consulter les jeunes?
- Comment devrait-on recruter les jeunes?
 - Quel serait selon vous le jeune participant idéal à une consultation de la jeunesse? Quels sont les genres de personnes les plus utiles?
 - Quel devrait être leur rôle dans un programme ou un organisme gouvernemental?
 - Sur quelles questions devrait-on les consulter?
 - Comment les jeunes préfèrent-ils qu'on les approche/sollicite?
 - Qu'est-ce que les jeunes préfèrent faire?
5. Connaissez-vous la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement d'Environnement Canada (voir la description en annexe)? **(Oui, passer à 5a); non, passer à 5b)**
- a) Dans quelle mesure trouvez-vous pertinent et utile pour Environnement Canada d'avoir un comité consultatif permanent composé de jeunes chefs de file de partout au Canada? Pourquoi?
- Quels sont les avantages et désavantages d'avoir à EC un comité consultatif permanent de ce genre afin de motiver les jeunes et de les consulter?
 - Quels changements ou améliorations suggèreriez-vous d'apporter à la TRJE?
- b) D'après la documentation fournie, la TRJE vous semble-t-elle une bonne approche ou un investissement judicieux pour la consultation des jeunes? Sinon, que suggèreriez-vous?
6. Selon vous, dans quelle mesure est-il important pour Environnement Canada de consulter les jeunes Canadiens et Canadiennes sur des enjeux et initiatives clés du ministère? Pourquoi?
- Quel rôle la consultation des jeunes peut-elle/devrait-elle jouer à EC?

- À quel titre et sur quelles questions les jeunes devraient-ils être consultés? Quelle sorte de rôle les jeunes devraient-ils jouer?
 - Faut-il consulter les jeunes uniquement sur les questions qui les touchent de près ou également sur des enjeux plus vastes concernant les politiques et initiatives du ministère?
 - Faut-il consulter les jeunes chefs de file plutôt que les jeunes en général? Pourquoi?
7. Qu'est-ce qu'Environnement Canada aurait à perdre en l'absence de la TRJE ou d'un autre mécanisme de consultation destiné à connaître l'avis des jeunes chefs de file canadiens et à les motiver à agir? Veuillez élaborer.
- Selon vous, qu'est-ce qu'Environnement Canada ou le gouvernement du Canada devrait faire pour mieux motiver les jeunes?
8. Auriez-vous d'autres observations ou suggestions à faire au sujet de la TRJE?

Merci de votre participation.

Annexe

Documentation au sujet de la

Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE)

Créée en 1997 par le ministre fédéral de l'Environnement, la TRJE est un organisme consultatif non partisan et dynamique composé de 18 jeunes chefs de file provenant de partout au Canada.

Les objectifs de la Table ronde sont les suivants⁵⁰ :

- Accroître la participation des jeunes aux processus d'élaboration de programmes et de politiques d'Environnement Canada;
- Favoriser le contact entre les jeunes et le ministre de l'Environnement;
- Favoriser les interactions entre les jeunes et le personnel d'Environnement Canada;
- Appuyer les relations en cours entre la jeunesse canadienne et le gouvernement;
- Créer des occasions de réseautage pour les jeunes et les organisations jeunesse;
- Donner aux membres de la Table ronde la possibilité d'intervenir au niveau des enjeux prioritaires d'Environnement Canada.

En outre, la TRJE a le mandat suivant :

- Travailler en collaboration avec Environnement Canada sur les questions qui préoccupent le ministre;
- Tenir le ministère informé des actions posées par les jeunes en faveur de l'environnement et du développement durable;
- Conseiller le ministère sur la conception et la mise en œuvre de programmes destinés aux jeunes;
- Conseiller le ministère et le ministre quant aux jeunes pouvant participer aux événements ou aux activités organisés par le ministère ou le ministre;
- Conseiller Environnement Canada quant aux moyens à prendre pour favoriser une plus grande participation des jeunes aux enjeux environnementaux.

⁵⁰ Mandat de la Table ronde de la jeunesse sur l'environnement (TRJE), 2002.

Au cours d'un mandat d'un an qui va de septembre à août, le groupe se réunit jusqu'à concurrence de trois fois par année à divers endroits du Canada (p. ex., à Cantley (Québec) et à Edmonton (Alberta) en 2004-2005). La TRJE rassemble des jeunes Canadiens et Canadiennes de diverses régions et de milieux culturels, scolaires et linguistiques différents pour approfondir les enjeux prioritaires et les initiatives courantes d'Environnement Canada, elle procure aux jeunes de partout au Canada l'occasion de partager leurs idées et des expériences vécues dans leurs régions respectives et elle permet à Environnement Canada de faire intervenir les jeunes dans ses programmes et ses politiques et d'obtenir leurs conseils quant aux moyens de rendre ses programmes plus accessibles aux jeunes. En outre, les membres suggèrent des façons de communiquer avec la jeunesse en général et formulent, à l'intention du ministère, des recommandations sur les enjeux environnementaux qui les préoccupent ainsi que leurs pairs. À la faveur du consensus, la TRJE s'applique à contribuer positivement au mandat d'Environnement Canada, qui consiste à améliorer la qualité de l'environnement pour tous les Canadiens.